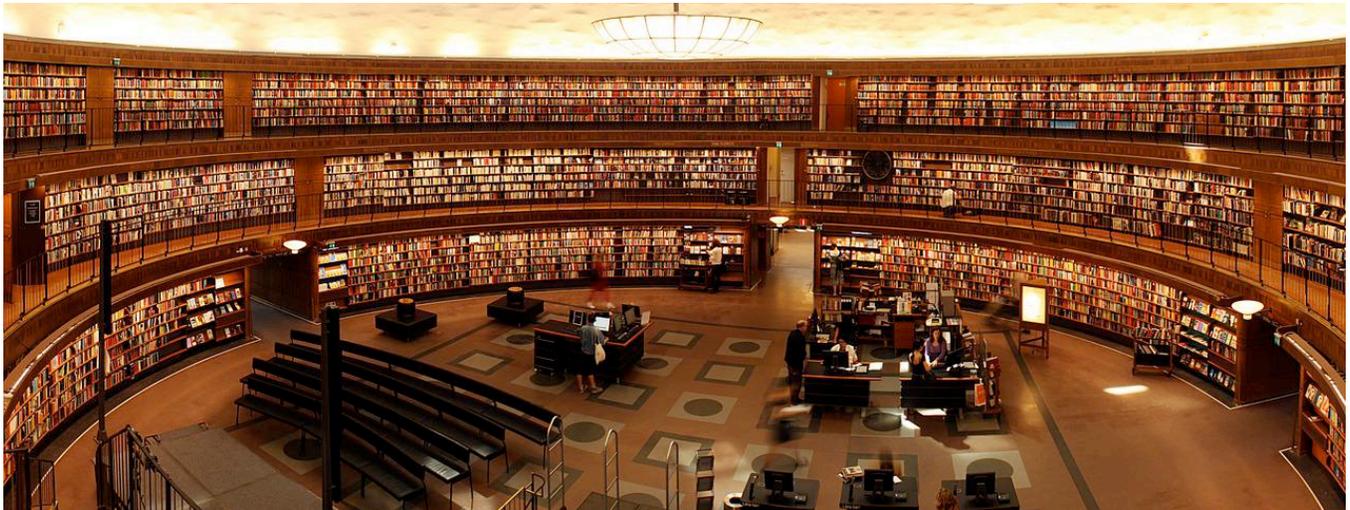


DÉPARTEMENT DE LETTRES

LETTRES MODERNES



2023 – 2024

AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER	
MAR	1	VEN	1	D	1	MER	1	VEN	1	LUN	1
MER	2	SAM	2	LUN	2	JEU	2	SAM	2	MAR	2
JEU	3	D	3	MAR	3	VEN	3	D	3	MER	3
VEN	4	LUN	4	MER	4	SAM	4	LUN	4	JEU	4
SAM	5	MAR	5	JEU	5	D	5	MAR	5	VEN	5
D	6	MER	6	VEN	6	LUN	6	MER	6	SAM	6
LUN	7	JEU	7	SAM	7	MAR	7	JEU	7	D	7
MAR	8	VEN	8	D	8	MER	8	VEN	8	LUN	8
MER	9	SAM	9	LUN	9	JEU	9	SAM	9	MAR	9
JEU	10	D	10	MAR	10	VEN	10	D	10	MER	10
VEN	11	LUN	11	MER	11	SAM	11	LUN	11	JEU	11
SAM	12	MAR	12	JEU	12	D	12	MAR	12	VEN	12
D	13	MER	13	VEN	13	LUN	13	MER	13	SAM	13
LUN	14	JEU	14	SAM	14	MAR	14	JEU	14	D	14
MAR	15	VEN	15	D	15	MER	15	VEN	15	LUN	15
MER	16	SAM	16	LUN	16	JEU	16	SAM	16	MAR	16
JEU	17	D	17	MAR	17	VEN	17	D	17	MER	17
VEN	18	LUN	18	MER	18	SAM	18	LUN	18	JEU	18
SAM	19	MAR	19	JEU	19	D	19	MAR	19	VEN	19
D	20	MER	20	VEN	20	LUN	20	MER	20	SAM	20
LUN	21	JEU	21	SAM	21	MAR	21	JEU	21	D	21
MAR	22	VEN	22	D	22	MER	22	VEN	22	LUN	22
MER	23	SAM	23	LUN	23	JEU	23	SAM	23	MAR	23
JEU	24	D	24	MAR	24	VEN	24	D	24	MER	24
VEN	25	LUN	25	MER	25	SAM	25	LUN	25	JEU	25
SAM	26	MAR	26	JEU	26	D	26	MAR	26	VEN	26
D	27	MER	27	VEN	27	LUN	27	MER	27	SAM	27
LUN	28	JEU	28	SAM	28	MAR	28	JEU	28	D	28
MAR	29	VEN	29	D	29	MER	29	VEN	29	LUN	29
MER	30	SAM	30	LUN	30	JEU	30	SAM	30	MAR	30
JEU	31			MAR	31			D	31	MER	31

FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET	
JEU 1	1	VEN 1	1	LUN 1	1	MER 1	1	SAM 1	1	LUN 1	Copies en scol
VEN 2	2	SAM 2	2	MAR 2	2	JEU 2	2	D 2	2	MAR 2	
SAM 3	3	D 3	3	MER 3	3	VEN 3	3	LUN 3	3	MER 3	
D 4	4	LUN 4	4	JEU 4	4	SAM 4	4	MAR 4	4	JEU 4	
LUN 5	5	MAR 5	5	VEN 5	5	D 5	5	MER 5	5	VEN 5	
MAR 6	6	MER 6	6	SAM 6	6	LUN 6	6	JEU 6	6	SAM 6	
MER 7	7	JEU 7	7	D 7	7	MAR 7	7	VEN 7	7	D 7	7
JEU 8	8	VEN 8	8	LUN 8	8	MER 8	8	SAM 8	8	LUN 8	8
VEN 9	9	SAM 9	9	MAR 9	9	JEU 9	9	D 9	9	MAR 9	9
SAM 10	10	D 10	10	MER 10	10	VEN 10	10	LUN 10	10	MER 10	10
D 11	11	LUN 11	11	JEU 11	11	SAM 11	11	MAR 11	11	JEU 11	11
LUN 12	12	MAR 12	12	VEN 12	12	D 12	12	MER 12	12	VEN 12	12
MAR 13	13	MER 13	13	SAM 13	13	LUN 13	13	JEU 13	13	SAM 13	13
MER 14	14	JEU 14	14	D 14	14	MAR 14	14	VEN 14	14	D 14	14
JEU 15	15	VEN 15	15	LUN 15	15	MER 15	15	SAM 15	15	LUN 15	15
VEN 16	16	SAM 16	16	MAR 16	16	JEU 16	16	D 16	16	MAR 16	16
SAM 17	17	D 17	17	MER 17	17	VEN 17	17	LUN 17	17	MER 17	17
D 18	18	LUN 18	18	JEU 18	18	SAM 18	18	MAR 18	18	JEU 18	18
LUN 19	19	MAR 19	19	VEN 19	19	D 19	19	MER 19	19	VEN 19	19
MAR 20	20	MER 20	20	SAM 20	20	LUN 20	20	JEU 20	20	SAM 20	20
MER 21	21	JEU 21	21	D 21	21	MAR 21	21	VEN 21	21	D 21	21
JEU 22	22	VEN 22	22	LUN 22	22	MER 22	22	SAM 22	22	LUN 22	22
VEN 23	23	SAM 23	23	MAR 23	23	JEU 23	23	D 23	23	MAR 23	23
SAM 24	24	D 24	24	MER 24	24	VEN 24	24	LUN 24	24	MER 24	24
D 25	25	LUN 25	25	JEU 25	25	SAM 25	25	MAR 25	25	JEU 25	25
LUN 26	26	MAR 26	26	VEN 26	26	D 26	26	MER 26	26	VEN 26	26
MAR 27	27	MER 27	27	SAM 27	27	LUN 27	27	JEU 27	27	SAM 27	27
MER 28	28	JEU 28	28	D 28	28	MAR 28	28	VEN 28	28	D 28	28
JEU 29	29	VEN 29	29	LUN 29	29	MER 29	29	SAM 29	29	LUN 29	29
		SAM 30	30	MAR 30	30	JEU 30	30	D 30	30	MAR 30	30
		D 31	31			VEN 31	31			MER 31	31

SOMMAIRE

	Pages
• Rentrée et calendrier universitaire	2
• Organisation de la faculté ALL et du département de lettres	3
• Enseignant·e·s statutaires du département de lettres	4
• Régime général des études	5-6
• Association des étudiants	7
• LICENCE DE LETTRES MODERNES	8
• Semestre 1 de licence de LM	8-12
- Outils, recherches documentaires & plagiat	13-15
• Semestre 2 de licence de LM	16-19
• Semestre 3 de licence de LM	20-24
• Semestre 4 de licence de LM	25-26
- Projet personnel et professionnel (PPP)	29
• Semestre 5 de licence de LM	30-35
- Option préprofessionnalisante	38
• Semestre 6 de licence de LM	39-49
- Option préprofessionnalisante	47-49
• POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER	50
• Échanges internationaux	51-52
• Statuts du département de lettres	53-54
• Service universitaire d'information et d'orientation Cap avenir	55-56
• Bibliothèque universitaire (BU)	57-58
• Services numériques pour étudiant·e·s	59
• Service des presses	60
• Plan du campus Tréfilerie	61

IMPORTANT

**Ce livret vous sera utile toute l'année.
Prière de le consulter, de le conserver
et de l'apporter lors des réunions de rentrée.**

**Le calendrier ALL et les livrets du département de lettres
peuvent être téléchargés en format .PDF
à partir des pages Internet de la faculté arts lettres langues (ALL) :**
 <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Réunions de rentrée pour les étudiant·e·s du département de lettres

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant·e·s de lettres auront lieu le **jeudi 7 septembre 2023**.

Les horaires suivants sont susceptibles de changer. Il est impératif de les vérifier en consultant, la veille, le site de la Faculté ALL :

- 10 h 00 : accueil des étudiant·e·s de L1 (semestres 1 et 2)
- 09 h 00 : accueil des étudiant·e·s de L2 (semestres 3 et 4)
- 11 h 30 : accueil des étudiant·e·s de L3 (semestres 5 et 6)

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur l'espace numérique de travail (ENT)**.

Un **plan du campus Tréfilerie** est reproduit à la fin du livret et peut être téléchargé en format .pdf depuis le site de l'Université : <http://www.univ-st-etienne.fr> : Infos pratiques >> Campus et transports >> Localisation des campus >> Vivre et étudier à Saint-Étienne... Au centre le campus « Tréfilerie » >> Se repérer... Plan du campus

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Le calendrier de la faculté ALL reproduit dans ce livret (2^e de couverture) peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL : <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Début des cours : le lundi 11 septembre 2023 (conformément à l'emploi du temps)

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

1^{er} semestre : du lundi 11 septembre 2023 au samedi 9 décembre 2023 (12 semaines).

2nd semestre : du lundi 15 janvier 2024 au samedi 13 avril 2024 (12 semaines).

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du dimanche 29 octobre au dimanche 5 novembre 2023

Noël : du samedi 23 décembre 2023 au mercredi 3 janvier 2024

Hiver : du dimanche 25 février au dimanche 3 mars 2024

Printemps : du dimanche 21 avril au dimanche 28 avril 2024

Ascension : du mercredi 8 mai au dimanche 12 mai 2024

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant·e·s sont invité·e·s à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité, leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'informations.

FACULTÉ ARTS, LETTRES, LANGUES

La faculté Arts, Lettres, Langues (ALL) est une des facultés qui composent l'Université Jean Monnet (avec la faculté de sciences humaines et sociales, la faculté de droit, la faculté des sciences et techniques, etc.).

Adresse de la faculté : 21 rue Denis Papin – 42023 Saint-Étienne cedex 2

Directrice : Mme Clara MORTAMET ✉ clara.mortamet@univ-st-etienne.fr

Responsable administratif : M. Richard CHAPUIS ✉ richard.chapuis@univ-st-etienne.fr

Pour les étudiant·e·s de lettres :

Service de la scolarité (examens) :

Information précisée à la rentrée ☎ 04 77 42 13 20

Secrétariat (emploi du temps, absence des enseignant·e·s) :

Mme Claudine BENNACER ☎ 04 77 42 13 14

claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr

ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT DES LETTRES

Directeur du département : M. Pierre MANEN

✉ pierre.manen@univ-st-etienne.fr

Responsables de section :

Grammaire française : M. Pierre MANEN

Langues anciennes : Mme Aline CANELLIS

Littérature comparée : M. Yves CLAVARON

Littérature française : Mme Élise RAJCHENBACH

Coordinatrices de parcours :

Licence mutualisée de Lettres classiques (Lyon – Saint-Étienne) : Mme Aline CANELLIS

Parcours Lettres et Arts : Mme Élise RAJCHENBACH

Coordinatrices et coordinateurs de cours :

Culture biblique : Stéphane GOUGELMANN

Culture mythologique : Mme Zoé SCHWEITZER

Grammaire française non spécialistes : Mme Chloé FARIGOULE

Culture antique : Mme Sandrine COIN-LONGERAY

Langue vivante (anglais) : M. Léo CLERC

Responsable du plan réussite en licence (PRL) pour la faculté ALL : NN

Coordinatrice du conseil de perfectionnement lettres-FLE : NN

Référent numérique et pédagogie : M. Laurent POTTIER

Responsables du master mention « Lettres » :

- Responsable du parcours Lettres modernes : Mme Delphine REGUIG

- Responsable du parcours Métiers des Institutions Culturelles : Mmes Morgane KIEFFER et Carole NOSELLA

Responsable du master mention « MEEF », parcours Lettres, option Lettres modernes : M. Pierre MANEN

ENSEIGNANT·E·S STATUTAIRES DU DÉPARTEMENT DE LETTRES

Mme Christelle BAHIER-PORTE	PR	Littérature française	christelle.porte@univ-st-etienne.fr
M. Adrien BRESSON	DC	Latin	adrien.bresson@univ-st-etienne.fr
M. Ian BYRD	ATER	Littérature française	ian.byrd@univ-st-etienne.fr
Mme Noémie CADEAU	DC	Littérature comparée	noemie.cadeau@ens-lyon.fr
Mme Aline CANELLIS	PR	Latin	aline.canellis@univ-st-etienne.fr
M. Yves CLAVARON	PR	Littérature comparée	yves.clavaron@univ-st-etienne.fr
Mme Judith COHEN	ATER	Littérature française	judith.cohen@univ-st-etienne.fr
Mme Sandrine COIN-LONGERAY	MCF	Linguistique des langues anc.	sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr
Mme Chloé FARIGOULE	PRCE	Grammaire	chloe.farigoule@univ-st-etienne.fr
Mme Florence GARAMBOIS	MCF HDR	Latin	florence.garambois.vasquez@univ-st-etienne.fr
M. Stéphane GOUGELMANN	MCF	Littérature française	stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr
Mme Stavroula KEFALLONITIS	MCF	Grec	stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr
Mme Morgane KIEFFER	MCF	Littérature française	morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr
Mme Aude LAFERRIÈRE	MCF	Linguistique Stylistique	aude.laferriere@univ-st-etienne.fr
Mme Nina LUTZ	DC	Littérature française	nina.lutz@univ-st-etienne.fr
M. Pierre MANEN	MCF	Grammaire	pierre.manen@univ-st-etienne.fr
M. Frédéric MARTIN-ACHARD	MCF	Stylistique	frederic.martin.achard@univ-st-etienne.fr
M. Jean-Christophe PITAVY	MCF	Linguistique	jean.christophe.pitavy@univ-st-etienne.fr
M. Thibaut RADOMME	MCF	Littérature française	thibaut.radomme@univ-st-etienne.fr
Mme Élise RAJCHENBACH	MCF	Littérature française	elise.rajchenbach@univ-st-etienne.fr
Mme Delphine REGUIG	PR	Littérature française	delphine.reguig@univ-st-etienne.fr
M. Jean-Marie ROULIN	PR	Littérature française	jean.marie.roulin@univ-st-etienne.fr
Mme Zoé SCHWEITZER	MCF HDR	Littérature comparée	zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr
Mme Camille SIGNES	ATER	Littérature française	camille.signes@univ-st-etienne.fr

Il est fait appel à d'autres professeur·e·s, notamment pour assurer l'enseignement des langues vivantes et de langue française.

ATER : attaché·e temporaire d'enseignement et de recherche

DC : doctorant·e contractuel·le

MCF : maître·sse de conférences / MCF (HDR) : maître·sse de conférences (habilité·e à diriger les recherches)

PR : professeur·e des universités

RÉGIME GÉNÉRAL DES ÉTUDES UJM ET SPÉCIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur le site internet de la composante :
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant·e·s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4. PRINCIPES GENERAUX DU RATTRAPAGE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un·e étudiant·e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un·e étudiant·e absent·e à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant·e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1^e session, soit celle du rattrapage.

6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant·e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant·e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant·e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

L'étudiant·e qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1^e session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant·e.

14. DISPOSITIONS PARTICULIERES

14.1. LICENCE

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Règles spécifiques d'obtention de la licence

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 1.



Attention : les étudiant·e·s inscrit·e·s en bloqué doivent impérativement prendre contact avec les divers·e·s enseignant·e·s de tous les cours qu'elles ou ils suivent dès le début du semestre.

PHILEÏ : ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN LETTRES

L'association Phileï est l'association étudiante de Lettres a pour vocation d'accueillir et d'intégrer les étudiants en littérature, en particulier les premières années. Au-delà de cet objectif premier, le fonctionnement de l'association repose sur le dialogue avec plusieurs organismes de la ville de Saint-Etienne, librairies, musées, cafés, etc. afin de pouvoir proposer des événements littéraires qui sont organisés au fil de l'année. Par ailleurs, regroupant des étudiants de la licence au master, nous sommes également disponibles pour accompagner les étudiants et répondre à toutes leurs questions, au sujet du fonctionnement de l'université ou encore de la vie étudiante. Nous espérons vous trouver nombreux et vous souhaitons la bienvenue à l'université Jean Monnet !

Contacts :

Mail ✉ bde.philei@mailo.com

Instagram : @philei.bde

Présidente : Alicia Faure ✉ alicia.faure@etu.univ-st-etienne.fr

Secrétaire Irina Troubetzky ✉ troubetzkyirina@gmail.com

ORGANISATION DU SEMESTRE 1							
Bloc 1 Repères historiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Histoire littéraire	12	12	Travaux en cours de semestre (25 %) Terminal écrit : 2h. (75 %)	Écrit 2h.	Écrit 2h.	4	2
Bloc 2 Approches littéraires	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Littérature française	12	20	Un exercice pratique (40%) Terminal écrit : 4h (60%)	Écrit 4h.	Écrit 2h.	3	1
Littérature comparée	12	20	Un oral ou un écrit (50 %) Écrit : 4h (50 %)	Écrit 4h.	Oral	3	1
Bloc 3 Complément disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Histoire, littérature et culture du Moyen Âge	12	6	Terminal écrit : 2h.	Écrit 2h.	Oral	3	1
Anglais (LV1)		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
Bloc 4 Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Langue française		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h30.	Écrit 1h30.	2	1
LV 2 (All, Esp, Ita)		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
Bloc 5 Ouvertures et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Arts et spectacles	12		1 écrit en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
Culture antique		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
Culture mythologique		18	Un exercice pratique	Écrit 1h30.	Écrit 1h.	2	1
Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Méthodologie		18	3 exercices en cours de semestre, avec moyenne des deux meilleurs notés	Écrit 2h.	Incluse dans le contrôle continu	3	1
Outils documentaires / TICE / PIX (4h en présence + 2h en ligne + module BU 4h)		6 + 4	QCM sur poste + dossier (coef. 2)			2	1

			QCROC en ligne (coef. 1)				
--	--	--	-----------------------------	--	--	--	--

***En lettres modernes, l'une des deux langues doit être l'anglais (cf. UE2).**

Seuls les bacheliers et bacheliers ayant étudié une seule langue vivante étrangère dans le secondaire peuvent prendre une seconde langue au niveau débutant. Tous les autres doivent choisir les langues étudiées dans le secondaire (niveau continuant).

PROGRAMMES DU PREMIER SEMESTRE

Bloc 1 – Repères historiques

Histoire littéraire

Mme Trahand, Mme Perrot

La littérature du XIX^e siècle

Le XIX^e siècle constitue un tournant majeur pour la société, l'histoire des idées et la littérature, et annonce, en bien des aspects, notre époque moderne. Il s'agira d'installer des bases solides quant à la connaissance de cette époque-clef (son histoire, ses mécanismes sociaux, sa dichotomie Paris-province, ses avancées scientifiques, ...) afin de comprendre comment ces particularités ont influencé l'écriture des romanciers, des dramaturges et des poètes. Nous aborderons aussi les caractéristiques des grands mouvements littéraires de ce siècle. Le cours s'appuiera sur de nombreux extraits littéraires, mais aussi sur la lecture obligatoire de dix œuvres.

Programme de lecture obligatoire (les éditions sont proposées à titre indicatif) :

Constant, *Adolphe*, éd. Jean-Marie Roulin, GF [1816].

Claire de Duras, *Ourika*, éd. Benedetta Craveri, GF [1823].

Hugo, *Préface de Cromwell*, GF [1827] et *Lucrèce Borgia*, éd. Sophie Mentzel, Le Livre de poche [1833].

Balzac, *Le Père Goriot*, éd. Félicien Marceau, Folio classique [1835].

Aloysius Bertrand, *Gaspard de la nuit*, du début au Troisième Livre « La Nuit et ses Prestiges » inclus (pp.43-140), éd. Jean-Luc. Steinmetz, Le Livre de poche [1842].

Rimbaud, *Les Cahiers de Douai*, in *Œuvres complètes*, tome I, *Cahiers de Douai, Poésies*, éd. Jean-Luc. Steinmetz, Folio Classique [1870].

Barbey d'Aureville, *Les Diaboliques*, éd. Jacques Petit, Folio classique [1874].

Flaubert, *Un Coeur simple* in *Les trois contes*, éd. Pierre Marc de Biasi, GF [1877].

Maupassant, *Bel-Ami*, éd. Jean-Louis Bory, Folio classique [1885].

Alfred Jarry, *Ubu roi*, éd. Patrick Besnier, GF [1896].

Il est recommandé de débiter la lecture de ces œuvres, et en particulier des romans, avant le début des cours.

Bloc 2 – Approches littéraires

Littérature française

Mme Dupuy, Mme Signes

Le cours propose l'étude de deux poètes majeurs des XVI^e et XVII^e siècles, Pierre de Ronsard et Théophile de Viau. En dialogue avec les séances de travaux dirigés, l'analyse de leurs œuvres poétiques permettra aux étudiant·e·s de perfectionner leurs compétences en explication de texte.

Textes (l'acquisition de ces ouvrages n'est **pas nécessaire**.):

Pierre de Ronsard, *Les Amours*, éd. Albert-Marie Schmidt, notes de Françoise Joukovsky, Paris, Gallimard (« NRF Poésie »), 2016.

Théophile de Viau, *Œuvres poétiques suivies des Amours tragiques de Pyrame et Thisbé*, éd. Guido Saba, Paris, Classiques Garnier (« Classiques Jaunes »), 2008.

Littérature comparée

M. Surin

L'apprentissage de cet exercice essentiel des études de littérature comparée que nous pratiquerons tant à l'oral qu'à l'écrit se fera par l'intermédiaire d'un programme constitué d'œuvres variées et relevant de genres différents : la poésie, le théâtre et le récit.

Textes (faire l'acquisition des éditions mentionnées) :

F. M. Dostoïevski, *Le Joueur*, trad. A. Markowicz, Actes Sud.

Emily Dickinson, *Car l'adieu, c'est la nuit*, trad. C. Malroux, « Poésie », Gallimard.

Julien Gracq, *Le roi pêcheur*, Corti.

Bloc 3 – Complément disciplinaire

Histoire, littérature et culture du Moyen Âge

Mme Dupuy

Le cours vise à initier les étudiant·e·s à la connaissance de la civilisation de l'Occident latin chrétien médiéval et à la compréhension de quelques-uns de ses aspects politiques, sociaux et culturels. Après une introduction historique générale à la période, le cours se concentrera sur la littérature française médiévale afin d'en présenter les principaux genres et les œuvres canoniques, mais aussi les thèmes, motifs et principes poétiques majeurs.

Lecture recommandée :

Michel Zink, *Littérature française du Moyen Âge*, 3^e éd. mise à jour, Paris, Presses universitaires de France (« Quadrige Manuels »), 2020. [Les éditions précédentes conviennent également.]

Anglais (LV1)

L'anglais est **obligatoire pour les étudiant·e·s de lettres modernes**. Les étudiant·e·s doivent ensuite choisir une des trois langues suivantes : allemand, italien, espagnol, seules enseignées dans les premiers et seconds cycles.

LV1 – Anglais (semestres 1 à 6)

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian*, *The Independent*, *The Times*, *The New York Times*, *Newsweek*, *Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

Bloc 4 – Langues

Langue française

Responsable de l'enseignement : M. Manen

Ce cours se propose de décrire la langue française en commençant par l'étude de la formation des mots. Seront ensuite envisagées leurs relations sémantiques puis leurs catégories grammaticales.

LV2 – Allemand, espagnol ou italien — Cours de non spécialistes

(semestres 1 à 6, voir emploi du temps « options »)

L'accent est mis sur l'entraînement à la compréhension de morceaux choisis d'auteurs modernes et d'extraits de presse présentant un intérêt littéraire ou documentaire, ainsi que sur des exercices de traduction (version) et d'expression écrite.

Bloc 5 – Ouvertures et sensibilisation

Arts et spectacles

M. Gougelmann

La critique d'art de Diderot à Fénéon

À partir d'une sélection de textes critiques ordonnés chronologiquement, le cours met en relief les grands courants et les grands débats esthétiques, les pratiques culturelles, le rôle de la presse et une sociologie de l'art, en France,

des années 1760 à la veille de la Grande Guerre. Il donne l'occasion de s'interroger sur les rapports entre art et écriture et de montrer en quoi, au XIX^e siècle, la critique d'art devient un genre littéraire à part entière. Un fascicule comprenant les textes et documents étudiés est distribué dès le premier cours.

Culture antique

La culture antique est à la base de notre culture par la place qu'elle occupe de très longue date dans la tradition de pensée européenne, intimement liée à l'ensemble des savoirs étudiés à l'Université.

Dès l'année de L1, son enseignement apporte à la fois un complément indispensable à la culture de tous·tes et des concepts qui accompagneront chacun·e tout au long de son parcours universitaire. Les approches proposées dans le cadre de ce cours sont caractérisées par leur diversité, ainsi que par la variété des thèmes et des supports abordés.

Repères historiques (chronologies et grands personnages).

Culture mythologique

Après avoir défini la notion de mythe, on étudiera différents exemples de mythes, tirés de la culture grecque et latine ou provenant d'horizons plus récents. Ils seront envisagés selon des approches différentes (poétique, politique, anthropologique, etc.) et, éventuellement, à travers les divers genres qui les ont exploités (littérature, peinture, musique, etc.). Détenir une culture mythologique s'avère essentiel pour bien comprendre les textes et appréhender des univers culturels variés dans leur singularité.

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

Outils et culture numériques

Voir description ci-dessous, p. 13.

Méthodologie

Mme Farat, Mme Perrot

Ce cours est une initiation à l'analyse précise et méthodique d'un texte littéraire : qu'est-ce que lire ? comment « expliquer » un texte et dans quel(s) but(s) ? avec quels « outils » ? Qu'est qu'une « problématique » ? Au premier semestre, on travaillera essentiellement sur l'explication de texte linéaire et la problématisation de la lecture. Les textes d'étude seront choisis en rapport avec la liste des ouvrages proposés dans les cours d'histoire littéraire et avec les œuvres complètes étudiées dans le cours de littérature française.

Un module de 2h. par groupe sera consacré à la présentation des études universitaires.

Tutorat

Les étudiant·e·s inscrit·e·s dans les premiers semestres ont la possibilité de bénéficier de séances hebdomadaires de tutorat assurées par des étudiant·e·s en fin de cursus universitaire. Ces séances – qui ne sont pas des cours – visent à apporter à l'étudiant·e une aide individuelle. Seules les séances de début d'année sont obligatoires (connaissance de la bibliothèque universitaire, méthodes de recherche de documents, etc.), mais les enseignant·e·s se réservent la possibilité d'imposer le tutorat aux étudiant·e·s en difficulté. Sélectionné·e·s par les enseignant·e·s, les tutrices et/ou tuteurs ont les compétences requises. Par leur statut et leur âge, elles et/ou ils sont en outre proches des étudiant·e·s, capables de répondre à leurs attentes et de leur apporter une aide précieuse.

UE1 OUTILS DOCUMENTAIRES / Méthodologie (L1 – semestre 1)
Informations complémentaires sur le module transversal
« Outils et Culture numériques » et « Recherche documentaire »

Outils et culture numériques

1. Contexte

Intitulé du cours / de la formation : Outils et culture numériques

Modalité : 70 % en présentiel, 30 % en ligne

Public cible : Étudiant·e·s de L1 S1, cours transversaux des facultés Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales à l'UJM

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur

Durée totale : 10 TD

Charge de travail pour les apprenants (nombre de crédits / nombre d'heures) : 4 TD (en présentiel) / 6 h TD (en ligne)

2. Compétences visées par le dispositif / objectifs d'apprentissage :

A la fin de ce cours / cette formation, l'apprenant sera capable de...

- travailler sur la plateforme Moodle
- avoir une connaissance de base des outils numériques
- utiliser basiquement les logiciels de bureautique
- reconnaître le plagiat et y remédier
- citer ses sources (bibliographie et webographie)

Objectifs : PIX (ancien C2i niveau 1) niveau de base minimum

Des informations plus précises seront communiquées à la rentrée.

Vers le PIX Niveau basique

Entraînement déjà possible sur la nouvelle plateforme de certification : <https://pix.fr>

1. Information et données

Recherche d'information, gestion et traitement de données.

2. Communication et collaboration

Échanger, publier, collaborer et gérer son identité numérique.

3. Création de contenus

Textes, diaporamas, images, vidéos, son... et un peu de programmation.

4. Protection et sécurité

Sécuriser les équipements, les communications et les données

Pour les étudiant·e·s, notamment en régime bloqué, contact : sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr



RECHERCHE DOCUMENTAIRE COURS ET EXAMEN

1 - CONTEXTE :

Intitulé du cours : Recherche documentaire

Modalités : Entièrement en ligne sur la plateforme Moodle de l'université

Public cible : Tous les étudiant·e·s de L1 S1

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur, savoir accéder à Moodle, savoir se connecter à sa messagerie universitaire.

Durée totale : 4 h de TD en ligne

Charge de travail pour les apprenants : 4 heures de TD en ligne

2 – COMPÉTENCES VISÉES PAR LE DISPOSITIF / OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Utiliser les services proposés par sa bibliothèque
- Se repérer dans sa bibliothèque pour y trouver des documents
- Choisir des mots-clés pertinents pour sa recherche d'information
- Choisir et identifier les documents utiles dans le cadre d'une recherche documentaire
- Faire une recherche efficace dans le catalogue des bibliothèques
- Accéder aux livres numériques, dictionnaire / encyclopédie en ligne utiles pour ses études

3 – MODALITÉS DU COURS EN LIGNE

Le cours en ligne est composé de différents chapitres. Pour chaque chapitre, des documents (vidéos, textes, diaporamas) et des exercices permettent d'acquérir les connaissances et compétences. Les notes obtenues aux exercices ne sont pas incluses dans la notation finale.

Deux séances de deux heures sont prévues dans l'emploi du temps afin de matérialiser le temps nécessaire à ce travail.

Les informations concernant ce cours sont diffusées par messagerie électronique universitaire tout au long du semestre.

Modalités d'accompagnement

- Tutorat spécifique dans les bibliothèques : Consultez votre messagerie ou le cours en ligne pour connaître les modalités précises de ce tutorat
- Pendant tout le semestre, les bibliothécaires répondent à vos questions sur le cours
- Une FAQ consultable sur le cours en ligne
- Une hotline : bu.formation@univ-st-etienne.fr (réponses du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Mise à disposition de matériel :

- Ordinateurs fixes dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à domicile dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à utiliser sur place : dans la bibliothèque Tréfilerie.

4 – MODALITÉS D'ÉVALUATION

QROC (questionnaire à réponses ouvertes et courtes) informatisé en ligne sur Moodle.

A passer en décembre (dates communiquées par messagerie universitaire)

Attention ! avoir suivi le cours ne vous donne aucune note. Les exercices du cours ne sont pas comptabilisés dans votre évaluation.

Pour toute information sur ce cours, n'hésitez pas à poser vos questions aux bibliothécaires ou à écrire à bu.formation@univ-st-etienne.fr.

RENDRE DES TRAVAUX SANS PLAGIER

Qu'est-ce qu'un plagiat ?

D'après le *Trésor de la Langue française*, un plagiat est un travail fait d'emprunts non avoués d'un travail original ou d'une partie de cette dernière. Dans vos travaux, vous êtes tenu.e de respecter les règles de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur. Le plagiat est considéré comme une fraude.

Comment éviter le plagiat ?

Les travaux que vous devez rendre au cours de vos études doivent être des travaux personnels. Outre les cours, vous pouvez avoir recours à diverses lectures et sources, mais à condition de vous les approprier et de construire votre réflexion personnelle à partir de vos lectures. Si vous reprenez les termes d'une tierce personne, vous devez les faire figurer entre guillemets en indiquant la source.

Généralement, vous pouvez avoir recours à deux types de sources : les sources papiers (ouvrages ou articles, indiqués dans la bibliographie ou non) et les sites internet. Pour ces deux types de sources, vous devez indiquer les références.

Attention : sur internet, méfiez-vous des sites dont la source n'est pas identifiable ou ne constitue pas une autorité dans le domaine traité. On peut y trouver quantité d'erreurs factuelles ou d'analyses erronées. Toutefois, si vous y avez recours à des sources anonymes, telles que l'encyclopédie Wikipédia, vous devez les citer et en indiquer la référence.

Comment citer ?

Pour un article :

Nom Prénom, « Titre de l'article », in *Titre de l'ouvrage collectif*, éd. Noms des éditeurs scientifiques, Lieu d'édition, Maison d'édition, année de publication, page(s) de la citation.

Ou

Nom Prénom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro, date, page(s) de la citation.

Pour un ouvrage :

Nom Prénom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Maison d'édition, année de publication, page(s) de la citation.

Pour un site web :

Nom Prénom, « Titre de l'article », *Nom du site*, adresse web, date de consultation.

Attention : il ne suffit pas, pour vos travaux, de proposer un collage de citations, même en en indiquant les sources. Toute référence aux travaux d'un tiers doit être le support d'une réflexion personnelle.

Plagiat et paraphrase

La question du plagiat s'applique aussi à la paraphrase, c'est-à-dire au fait de reprendre les idées d'une tierce personne en les résumant ou les reformulant avec vos propres mots. Lorsque vous paraphrasez une ou plusieurs idées d'un.e auteur.trice, les guillemets ne sont pas nécessaires, mais vous devez indiquer les références comme pour une citation. Vous pouvez en outre avoir recours à des expressions telles que « selon X [nom de l'auteur-source] », « d'après X », etc., ou faire figurer la référence entre parenthèses à la fin de la phrase.

Attention : évitez de paraphraser un concept scientifique en le remplaçant par un synonyme approximatif. Mieux vaut reprendre le concept précis et en indiquer la source.

NB : la lecture des travaux d'autrui, la citation et l'emprunt de concepts ou d'idées pour enrichir sa réflexion personnelle constituent les fondements, si ce n'est l'essentiel, du travail universitaire. Toutefois, il y a des règles à respecter pour distinguer un travail académique d'une fraude.

ORGANISATION DU SEMESTRE 2							
Bloc 1 Repères historiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Histoire littéraire	12	12	Travaux en cours de semestre (25 %) Terminal écrit : 2h. (75 %)	Écrit 2h.	Écrit 2h.	4	
Bloc 2 Approches littéraires	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
Littérature française	12	24	Un exercice pratique (40 %) Terminal écrit : 4h (60 %)	Écrit 4h.	Écrit 2h.	4	1
Littérature comparée	12	24	Un exercice pratique (50 %) Terminal écrit : 4h (50 %)	Écrit 4h.	Oral	4	1
Bloc 3 Complément disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Littérature médiévale		15	Écrits en cours de semestre	Écrit maison	Oral	3	1
Anglais (LV1)		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	3	1
Bloc 4 Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
Langue française		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h30	Écrit 1h30	2	1
LV 2 (All, Esp, Ita)		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
Bloc 5 Ouvertures et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Arts et spectacles	12		1 écrit en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
Culture antique		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
Culture biblique		18	Un exercice pratique	Écrit 1h30.	Écrit 1h.	2	1
Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Méthodologie		18	Un exercice pratique (40 %) Terminal écrit : 4h (60 %)	Écrit 4h.	Écrit 2h.	2	1

PROGRAMMES DU DEUXIÈME SEMESTRE

Bloc 1 – Repères historiques

Histoire littéraire

Mme Kieffer

Ce cours permet d'acquérir une culture littéraire et historique indispensable à la lecture et à la compréhension des œuvres. Le cours magistral (CM) sera consacré à l'établissement de repères historiques, à l'étude des genres et de leurs évolutions ainsi qu'au contexte de publication des œuvres et de diffusion des idées aux ^{xx^e} ^{xxi^e} siècles : siècles de la « fin de l'Histoire » (Fukuyama), des guerres mondiales qui auraient enterré les valeurs humanistes de la Modernité, des littératures « engagées » mais aussi des formalismes, enfin d'une constante reconfiguration de la vie littéraire française dans ses structures et ses valeurs.

Le TD sera consacré à une lecture précise des textes indiqués en bibliographie (cf. livret distribué au début du semestre), en dialogue avec les étudiant·e·s.

Il est fortement conseillé d'avoir commencé les lectures avant le début du semestre, et de ne pas prendre de retard sur le calendrier du TD !

Liste de lectures :

Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Gallimard, coll. « Folio », [1932] 2012 [Lire au moins le chapitre américain : p. 184-236].

Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée* [1958], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2010.

Georges Perec, *W ou le souvenir d'enfance*, Gallimard, « L'imaginaire », [1975] 1993.

Annie Ernaux, *Une femme*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », [1988] 1990.

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant·e·s.

Bloc 2 – Approches littéraires

Littérature française

XVII^e et XVIII^e siècle

M. Byrd

Le cours propose l'étude de deux œuvres marquantes de l'écriture polémique et satirique sous l'Ancien Régime, *Les Provinciales* de Pascal, et le *Traité sur la tolérance* de Voltaire. En dialogue avec les séances de travaux dirigés, l'analyse des œuvres permettra aux étudiants de perfectionner leurs compétences en explication de texte.

Textes :

Pascal, *Les Provinciales* [1657], éd. Michel Le Guern, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1987.

Voltaire, *Traité sur la tolérance* [1762], éd. René Pomeau, Paris, Flammarion, coll. « GF Philosophie », 2017.

Littérature comparée

Mme Cadeau

Émancipations féminines et reflets du « monde d'hier » dans les nouvelles de Suat Derviş, Elsa Triolet et Stefan Zweig

Les ombres du yali, « La vie privée », « Cahiers enterrés sous un pêcher » et *Vingt-quatre heures de la vie d'une femme* sont des œuvres éblouissantes par leur brièveté et leur finesse psychologique. Toutes mettent en scène l'émancipation par la passion de femmes en prise avec les carcans patriarcaux. En toile de fond de ces trois œuvres, la grande histoire – de l'effondrement des empires ottomans et austro-hongrois à la Seconde Guerre mondiale – rattrape ces héroïnes, comme si la disparition du « monde d'hier » devait se payer de l'alinéation de ces héroïnes d'aujourd'hui. Ce corpus permet de questionner l'art de la nouvelle et les évolutions de la prose narrative au XX^e siècle, en Turquie comme dans les espaces germanophones et francophones. Il s'agit aussi de découvrir deux autrices invisibilisées : Elsa Triolet et Suat Derviş, injustement négligées par les études littéraires et reléguées au rang de « muses », alors que leur génie égale de loin celui de Stefan Zweig.

Textes :

Suat Derviř, *Çilgin gibi* [1944], *Les ombres du yali* [1958], trad. Suat Derviř, Paris, Libretto, coll. « Littérature étrangère », 2012.

Elsa Triolet, « La vie privée » et « Cahiers enterrés sous un pêcher », dans *Le Premier accroc coûte deux cents francs : nouvelles* [1944], Paris, Gallimard, « Folio », 1973.

Stefan Zweig, *Vierundzwanzig Stunden aus dem Leben einer Frau* [1927], *Vingt-quatre heures de la vie d'une femme* [1927], trad. Olivier Bournac, Alzir Hella, Paris, Le livre de poche, 1992.

Bloc 3 – Complément disciplinaire

Littérature médiévale

Mme Dupuy

Lecture de textes en ancien français I

Le cours vise à introduire les étudiant-e-s à la lecture et à l'explication de textes en ancien français (XII^e-XIII^e siècles). Les séances permettront d'aborder une sélection de textes représentatifs des formes et genres principaux de la littérature médiévale. Chaque extrait étudié en cours fera l'objet d'une mise en contexte, d'une traduction (avec explication des principales difficultés lexicales et grammaticales) et d'un commentaire littéraire.

Langue vivante

Voir présentation semestre 1, p. 11.

LV1 – Anglais

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

Bloc 4 – Langues

Langue française

Responsable de l'enseignement : Mme Laferrière

Ce cours sera consacré à l'étude des différents types de phrases (phrases averbales, phrases simples, phrases complexes...) et à son analyse syntaxique.

LV2 – Allemand, espagnol ou italien

Voir semestre 1.

Bloc 5 – Ouvertures et sensibilisation

Arts et spectacles

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Culture antique

Le second semestre est consacré aux approches linguistiques (étymologie grecque et latine) et littéraires (grands genres littéraires de l'antiquité).

Culture biblique

Il s'agira dans un premier temps de montrer comment un ensemble de textes a été composé dans le temps pour se figer dans ce qu'on appelle la *Bible*. Nous nous consacrerons ensuite à la lecture et à l'analyse des épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont le plus souvent inspiré les artistes, de la Renaissance à nos jours (littérature, peinture, musique, architecture, etc.). L'accent sera mis sur la manière dont la culture européenne a repris, relu, réinterprété les grands moments et personnages de ce texte fondateur.

Des fascicules comprenant des textes et des documents sont distribués en cours.

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

Méthodologie

Mme Farat, Mme Perrot

Au second semestre, le cours permet d'approfondir la méthode de l'explication de textes et de revoir, en détail, la méthode du commentaire composé. Les textes d'étude permettent d'aborder les différents genres littéraires. Ils sont choisis en complémentarité avec les cours de Littérature française et d'Histoire littéraire.

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant·e·s.

ORGANISATION DU SEMESTRE 3							
Bloc 1 Spécialisation lettres	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 2
Littérature française	12	18	1 oral et 1 écrit maison (50 %) Terminal écrit : 4h. (50 %)	Écrit 4h	Écrit 4h	3	1
Littérature comparée	12	24 ¹	Un exercice pratique (50 %) Terminal écrit : 4h (50 %)	Écrit 4h	Oral	3	1
Histoire littéraire	18	6	Travaux en cours de semestre (25 %) Terminal écrit : 2h (75 %)	Écrit 2h	Écrit 2h	4	1
Bloc 2 Langue et méthode	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
Stylistique		20	Travaux en cours de semestre	Écrit maison	Intégrée dans le contrôle continu	3	1
Dissertation		18	Un oral ou un écrit (50 %) Terminal écrit : 4h (50 %)	Écrit 4h	Écrit 4h	3	1
Bloc 3 Langues anciennes et médiévales	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
Langue médiévale		18	Travaux écrits en cours de semestre	Écrit maison	Écrit 1h30	3	1
Latin		24	Écrit 2h	Écrit 2h	Écrit 2h	3	1
Bloc 4 Langue et linguistique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
Linguistique / Langue française		20	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h30	Écrit 1h30	2	1
Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
		18				2	1
Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
PPP1		3				2	1

PROGRAMMES DU TROISIÈME SEMESTRE

Bloc 1 – Spécialisation lettres

Littérature française

XIX^e siècle

M. Gougelmann

Roman et vérité au XIX^e siècle

Le conte fantastique en France au XIX^e siècle

Au confluent de la fantaisie hoffmannienne et du gothique anglo-saxon, le fantastique se développe en France tout au long du XIX^e siècle, traverse les courants et inspire tant les musiciens et les peintres que les écrivains. Il peut prendre des accents romantiques, réalistes ou symbolistes, peut découler d'une vision rationnelle ou bien laisser croire à des phénomènes surnaturels. Cette prolifération est rendue possible et même est favorisée par la grande plasticité thématique et stylistique de ce registre et par son extraordinaire polysémie. Cependant, dans tous les cas, le fantastique vise à déplacer les lignes phénoménologiques, déranger les certitudes, interroger les limites du savoir, en particulier scientifique. Or cette mise en crise se fait au moyen de la fiction et sollicite avant tout l'imaginaire, celui de l'écrivain comme celui du lecteur, dans le droit fil de l'étymologie qu'on prête au mot (du latin *phantasia* : imagination ; en grec, le terme veut dire apparition, fantôme, apparence). Nous étudierons l'histoire, les formes et les fonctions du fantastique et nous nous interrogerons sur le lien privilégié qu'entretient la tonalité avec le format du récit bref. Nous nous appuierons sur différents contes, tirés pour la plupart des ouvrages suivants :

Théophile Gautier, *Contes et récits fantastiques*, éd. Buisine, Le Livre de Poche n° 6895 : « La Cafetière », « Omphale », « La Morte amoureuse », « Le Pied de momie », « Arria Marcella », « Avatar », « Jettatura ».
 Prosper Mérimée, *La Vénus d'Ille et autres nouvelles*, éd. Fonyi, GF, n° 1330 : « La Vénus d'Ille », « Djoûmane », « Lokis ».
 Guy de Maupassant, *Le Horla et autres récits fantastiques*, éd. Bury, Le Livre de Poche, n° 840.

Pour le premier cours, les étudiant·e·s devront avoir lu au moins les trois premiers contes de Gautier mentionnés.

Littérature comparée

M. Devun

« Afriques fantômes » : colonisation, acculturation, héritage

L'histoire européenne des XVIII^e et XIX^e siècles est profondément marquée par l'exploration de l'Afrique subsaharienne et son processus de colonisation ; celle des XX^e et XXI^e par la dynamique de décolonisation, d'accélération de la mondialisation et par une migration importante en provenance de ce continent. Ce programme diachronique large propose d'aborder, à travers l'étude de trois œuvres romanesques, la diversité des représentations littéraires de l'Afrique, le « rêve blanc du continent noir » (*L'Afrique sans Africains*, 1993), mais pourquoi pas aussi un rêve noir du continent blanc.

Chacun à sa manière, les trois titres annoncent au lecteur un « déplacement » - spatial ou temporel – et la levée d'un mystère, d'une énigme. Il s'agit le plus souvent de tenter de retrouver la trace d'un personnage (Kurtz, T.C. Elimane, sœur décédée, etc.) ou de ses œuvres, hantant le texte, pour mieux *in fine* se retrouver soi-même. Étudier les fantômes de ces récits, c'est s'attacher aux *phantasmata*, c'est-à-dire à ce kaléidoscope d'images-écran qui dévoilent et qui cachent des réalités et des vérités multiples, parfois discordantes. Le « fantôme », c'est enfin ce qui fait retour dans les textes, qui hante entre les lignes, le passé « qui ne passe pas ». Par-delà les fétiches, les masques, les grigris, et tous les colifichets dont l'Occident avait paré l'Afrique, ce programme invite plutôt à un voyage intérieur, à un transport de l'âme, celui de l'autre moi et l'Autre en moi.

Textes :

Joseph Conrad, *Au cœur des ténèbres* [1899], trad. Jean Deurbergue, Gallimard, « Folio bilingue ».
 Wole Soyinka, *Aké, les années d'enfance* [1942], trad. Étienne Galle, Garnier Flammarion.
 Mohamed Mbougar Sarr, *La plus secrète mémoire des hommes*, Philippe Rey/Jimsaan. 2021.

Histoire littéraire

XVI^e siècle

Mme Signes

Ce cours permet d'acquérir une culture littéraire et historique indispensable à la lecture et à la compréhension des œuvres. Le cours magistral sera consacré à l'établissement de repères historiques, à l'étude des genres et de leurs évolutions ainsi qu'au contexte de publication des œuvres et de diffusion des idées au XVI^e s, siècle de la Renaissance et de l'humanisme, mais aussi des guerres de religion. Il se poursuivra jusqu'au début du XVII^e s et la fondation de l'Académie française. Le TD sera consacré à une lecture précise des textes, en dialogue avec les étudiant·es.

Liste de lectures

• Poésie

– Clément Marot, *L'Adolescence clémentine*, éd. Fr. Roudaut, Paris, Le Livre de poche classique, 2005. Lire au moins : « Épitre de Marot à Etienne Dolet », « Les Épitres », « Les Ballades », « Les Rondeaux », « Les Chansons ».

– Louise Labé, *Œuvres*, éd. M. Clément, M. Jourde, Paris, GF – Poésie, 2022. Lire au moins : « Épitre à M. C. D. B. L. », « Élégies », « Sonnets ».

– Du Bellay, *Les Regrets suivis des Antiquités de Rome et du Songe*, éd. François Roudaut, Paris, Le Livre de poche classique, 2002. Lire en priorité *Les Regrets*, puis *Les Antiquités*.

– Agrippa d'Aubigné, *Les Tragiques*, éd. Frank Lestringant, Paris, Poésie Gallimard, 1995. Lire au moins : « Aux lecteurs », « Préface. L'auteur à son livre », « Misères », « Fers », « Vengeances », « Jugement ».

• Prose

– Michel de Montaigne, *Essais*, éd. D. Reguig, E. Naya et A. Tarrête, 3 vol., Paris, Folio Classique, 2009. Lire au moins : « Au lecteur » ; livre I, chapitres 2, 23, 28, 29 et 31 ; livre II, chapitre 8 et 10 ; livre III, chapitre 2, 6, 9 et 13.

– Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, éd. S. de Reyff, Paris, LGF, 1982 (orthographe modernisée). Lire : « Prologue », 1^{re} et 2^e journées, nouvelle 67.

– Fr. Rabelais, *Gargantua*, éd. M.-M. Fragonard, Paris, Pocket (bilingue).

• Théâtre

– Robert Garnier, *Les Juives*, éd. M. Jeanneret, Folio Théâtre, 2007.

Il est vivement conseillé aux étudiantes et aux étudiants de commencer la lecture des œuvres au programme avant le début des cours.

UE Libre I

À choisir par l'étudiant·e dans le livret « Options, Crédits libres ».

Bloc 2 – Langue et méthode

Stylistique

M. Martin-Achard

Initiation à la stylistique (I)

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiant·e·s à une discipline nouvelle : la stylistique. Nous aborderons ainsi progressivement les différents niveaux de l'analyse stylistique : lexical, syntaxique, prosodique, énonciatif, figural et textuel, ainsi que des notions de versification et de rhétorique. Le cours portera sur un ensemble d'extraits de textes distribués en début de semestre.

Dissertation

Mme Lutz

Initiation à la dissertation générale

Première étape : de la lecture du sujet à l'élaboration d'une problématique littéraire.

Bloc 3 – Langues anciennes et médiévales

Langue médiévale

M. Manen

Ce semestre sera consacré à une introduction au français médiéval selon plusieurs perspectives :

- Histoire : Morcellement de la *Romania* et formation des principales zones linguistiques de la France contemporaine.
- Grammaire synchronique du français du Moyen Âge (étude centrée autour du syntagme nominal) :
 - o Morphologie : La déclinaison nominale et adjectivale.
 - o Syntaxe : le complément du nom (CDN). L'emploi des déterminants.
- Lexicologie : étude synchronique et diachronique des principales unités lexicales du texte (étymologie, formation, évolution sémantique, famille de mots en français et dans d'autres langues romanes).

Texte au programme (à acquérir pour l'étude grammaticale et la préparation de la traduction) : *Fabliaux du Moyen Âge*, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014.

NB : acquérir la référence demandée, le texte pouvant varier considérablement d'une édition à l'autre.

Latin

Mme Garambois

Ouvrage de référence : S. Déléani et J.-M. Vermander, *Initiation à la langue latine*, vol. 1, SEDES, 5^{ème} édition (couverture blanche).

Bloc 4 – Langue et linguistique

Linguistique

Mme Laferrière

Le verbe, du morphème au constituant : Ce semestre sera consacré à l'étude linguistique du verbe, suivant une approche qui s'intéressera successivement à son organisation morphologique (qu'est-ce qu'une flexion ? forme simple, forme composée, auxiliaires, semi-auxiliaires), au rôle et aux valeurs sémantiques des morphèmes employés dans la conjugaison (les catégories du verbe : personne, temps, modalité, aspect, et diathèse) et aux relations syntaxiques qu'entretient le verbe, comme constituant, avec ses compléments (transitivité, rôles sémantiques, ergativité).

Langue vivante

Voir présentation semestre 1, p. 11.

LV1 – Anglais

M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

LV1 – Allemand, espagnol ou italien

Se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

Bloc 5 – Ouverture et spécialisation

Unité d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation : à choisir dans le livret des UEOS.

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

PPP 1

Voir descriptif ci-dessous, p. 28.

ORGANISATION DU SEMESTRE 4							
Bloc 1 Spécialité lettres	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 2
Littérature française	12	18	1 oral et 1 écrit maison (50 %) Terminal écrit : 4h. (50 %)	Écrit 4h	Écrit 4h	3	1
Littérature comparée	12	18	Un exercice pratique (50 %) Terminal écrit : 4h (50 %)	Écrit 4h	Oral	3	1
Histoire littéraire	18	6	Travaux en cours de semestre (25 %) Terminal écrit : 2h (75 %)	Écrit 2h	Écrit 2h	4	1
Bloc 2 Langue et méthode	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
Stylistique		20	Travaux en cours de semestre	Écrit maison	Intégrée dans le contrôle continu	3	1
Dissertation		18	Un oral ou un écrit (50 %) Terminal écrit : 4h (50 %)	Écrit 4h	Écrit 4h	3	1
Bloc 3 Langues et littératures anciennes et médiévales	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
Littérature médiévale	12		Écrits en cours de semestre	Écrit maison	Oral	2	1
Langue médiévale		18	Travaux écrits en cours de semestre	Écrit maison	Écrit 2h	2	1
Latin		24	Écrit 2h	Écrit 2h	Écrit 2h	2	1
Bloc 4 Langue et linguistique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Linguistique / Langue française		20	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h30	Écrit 1h30	2	1
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
		18					1
Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisés	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
PPP2 stage d'une semaine ou dossier professionnel		3				2	1

PROGRAMMES DU QUATRIÈME SEMESTRE

Bloc 1 – Spécialité Lettres

Littérature française

Mme Cohen

Littérature du XX^e siècle

L'objectif de ce cours sera d'étudier le registre tragique dans les pièces de théâtre de Bernard-Marie Koltès et Wajdi Mouawad. Il s'agira d'inscrire ces deux auteurs dans une histoire plus large du théâtre pour comprendre comment Koltès et Mouawad retravaillent les thèmes de la violence, de la solitude et de l'incommunicable à l'époque contemporaine. Nous verrons comment le théâtre, considéré comme art du dialogue, est, dans ces deux cas, interrogé dans ses limites, et de quelle manière ces textes portent aussi toute une réflexion sur le langage.

Textes :

Bernard-Marie Koltès, *Dans la solitude des champs de coton*, Paris, Minuit, 1986.

Wajdi Mouawad, *Sœurs*, Arles, Actes Sud, 2015.

Littérature comparée

Mme Schweitzer

L'amour au vert. Théâtres du végétal et du sentiment

C'est l'hypothèse d'une convergence – heureuse ? – entre théâtre, amour et végétation que ce cours voudrait explorer à l'aide de trois comédies européennes d'époques et de langues différentes qui toutes placent l'amour, et ses tourments, dans un espace sylvestre : *Le Songe d'une nuit d'été*, *La Dispute* et *Oncle Vania*.

Que révèle la forêt du sentiment ? L'arbre amoureux cache-t-il la forêt des émotions ? On s'intéressera, naturellement, aux relations entre nature et culture, mais aussi entre vérité et fiction, c'est-à-dire au partage, peut-être plus trouble qu'il n'y paraît, entre sincérité et facticité.

Textes

Shakespeare, *Le Songe d'une nuit d'été* [1600, 1623], trad. J.-M. Déprats, Paris, Gallimard, coll. « Folio théâtre ».

Marivaux, *La Dispute* [1744], toute édition convient.

Tchekhov, *Oncle Vania* [1897], toute édition convient.

Lectures complémentaires :

Marivaux, *La Seconde Surprise de l'amour* [1727]

Tchekhov, *L'Homme des bois* [1889], également traduit par *Le Sauvage*

Histoire littéraire

XVII^e-XVIII^e siècles

M. Byrd

Le cours d'histoire littéraire permet d'acquérir une culture littéraire fondamentale pour la lecture, ou la relecture, des œuvres les plus significatives de la période. Le cours magistral présente le contexte de publication de ces ouvrages – historique mais aussi philosophique et artistique – ainsi que l'évolution et la vitalité des genres, formes et idées dans ces siècles dits « classiques ». Le TD permettra d'accompagner les lectures selon un calendrier précis remis en début de semestre. Lors de ces séances, les étudiant·es auront à présenter de courts exposés sur des sujets précis déterminés par l'enseignant.

Liste de lectures :

Groupement de textes sur la poésie, le genre épistolaire et le genre oratoire

Corneille, *L'Illusion comique* et *Cinna*

Molière, *L'École des femmes* et *Le Tartuffe*

Racine, *Britannicus*

Lafayette, *La Princesse de Clèves*

La Bruyère, *Les Caractères* (lire : « Préface », « Des ouvrages de l'esprit », « De la société et de la conversation »,

« De la ville », « De la cour »)

Marivaux, *Les Fausses confidences*

Charles Duclos, *Les Confessions du comte **** (disponible sur Gallica)

Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts*

Diderot, *Le Neveu de Rameau*

Bloc 2 – Spécialisation Langue et méthode

Stylistique

Mme Pouly

Initiation à la stylistique (II)

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Dissertation

Mme Signes

Initiation à la dissertation générale

Seconde étape : de l'élaboration d'une problématique à la rédaction d'une dissertation littéraire générale.

Bloc 3 – Langues et littératures anciennes et médiévales

Littérature médiévale

Mme Dupuy

Lecture de textes en ancien français II

Le cours vise à approfondir les compétences des étudiant-e-s en lecture et explication de textes en ancien français (XII^e-XIII^e siècles). Les séances permettront d'aborder une sélection de textes représentatifs des formes et genres principaux de la littérature médiévale. Chaque extrait étudié en cours fera l'objet d'une mise en contexte, d'une traduction (avec explication des principales difficultés lexicales et grammaticales) et d'un commentaire littéraire.

Langue médiévale

M. Manen

Ce semestre nous permettra d'approfondir l'étude grammaticale de la langue médiévale selon deux perspectives principales :

- Grammaire synchronique du français du Moyen Âge (étude centrée autour du syntagme verbal) :
 - Morphologie : Le présent de l'indicatif et du subjonctif ; le passé simple (indicatif) et l'imparfait du subjonctif ; l'imparfait de l'indicatif.
 - Syntaxe : L'emploi des pronoms personnels ; l'emploi du subjonctif.
- Lexicologie : étude synchronique et diachronique des principales unités lexicales du texte (étymologie, formation, évolution sémantique, famille de mots en français et dans d'autres langues romanes).

Texte (étude grammaticale, traduction) : *Fabliaux du Moyen Âge*, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014.

Latin

Mme Garambois

Suite de l'apprentissage : S. Déléani et J.-M. Vermander, *Initiation à la langue latine*, vol.1, SEDES, 5^{ème} édition (couverture blanche)

Bloc 4 – Langue et linguistique

Linguistique / Langue française

Au-delà de la phrase

Le cours de linguistique de ce semestre nous permettra de nous aventurer en dehors du strict cadre de la phrase, domaine traditionnel de l'exploration linguistique, pour envisager les relations qu'elle entretient au niveau aussi bien intralinguistique (celles du co-texte au sens large et de l'organisation textuelle de l'énoncé) qu'extralinguistique, renvoyant au contexte (situation d'énonciation, co-énonciateurs, participants) et aux enjeux de la communication (analyse du discours, actes de langage, dimension pragmatique).

Langue vivante

Voir présentation semestre 1, p. 11.

LV1 – Anglais

M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

LV1 – Allemand, espagnol ou italien.

Se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

Bloc 5 – Ouverture et spécialisation

Unité d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation : à choisir dans le livret des UEOS.

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

PPP 2

Stage d'une semaine ou dossier professionnel.

PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP)**Objectifs :**

- Définir ou préciser un projet personnel et professionnel
- Confronter ce projet aux réalités du monde du travail
- Développer une attitude critique vis-à-vis des informations reçues
- Adopter une démarche active face à l'enseignement

Les étudiant·e·s pourront choisir entre :

- effectuer un stage d'une semaine au semestre 4, idéalement en semaine 8 et donnant lieu à un rapport d'une ou deux pages)
- rédiger une synthèse (5 à 10 pages) : *cf ci-dessous*.

Dans tous les cas, chacun·e doit assister à l'ensemble des séances PPP.

Déroulement du module (6h en groupe, 1h Cap Avenir)**Étape 1 : Enseignant·e en groupe (environ 12 étudiant·e·s par groupe)**

- Présentation de la démarche
- Présentation des projets de recherche des étudiant·e·s et distribution des fiches.

Étape 2 : Cap Avenir (1h)

Atelier de recherche documentaire en groupe sous la conduite d'un·e professionnel·le. Découverte des outils de recherche, repérage des documents nécessaires à la construction du projet.

Étape 3 : Enseignant·e en groupe

Bilan d'étape de la recherche documentaire et préparation de l'interview du professionnel.

- Réalisation d'une interview

Afin de confronter les informations trouvées au monde du travail, le dossier s'appuie sur l'interview d'un professionnel.

Étape 4 : Enseignant·e en groupe (en fin de semestre)**Un oral**

Chaque étudiant·e présente son projet oralement en dix minutes environ-avec un support visuel (PowerPoint).

Un écrit (remis à l'enseignant·e le jour de la soutenance)

Rédaction d'une synthèse (entre 5 à 10 pages maximum) où l'étudiant·e tire les conclusions de sa recherche et donne une appréciation personnelle où, entre autres, il confronte la documentation et les informations reçues et précise sa position. Les différents documents du parcours (forum, interview, documents liés au métier) sont joints en annexes.

OU

Rédaction d'un rapport d'étonnement pour les étudiant·e·s ayant choisi le stage : il s'agit (en 1 ou 2 pages) d'exposer, entre autres, la conformité ou le décalage entre vos attentes, représentations et la réalité du terrain.

Évaluation

Le dossier « projet personnel et professionnel » fait l'objet d'une validation et donne lieu à l'attribution de crédits ECTS dans le cadre du semestre 4 de licence.

La note reçue prend en compte :

- l'assiduité aux séances : 1 h avec Cap Avenir et 5h30 avec l'enseignant·e (points de pénalités en cas d'absence non justifiée).

- la séance de présentation orale

- la synthèse écrite

Les étudiant·e·s inscrit·e·s en bloqué doivent prendre contact avec l'enseignant·e responsable de semestre ou d'année.

Attention : Pas d'examen de rattrapage

ORGANISATION DU SEMESTRE 5							
Bloc 1 Spécialité lettres	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 3
Littérature française	36	18				6	1
<i>Cours A : à choisir parmi Litt. 16^e, 17^e, 18^e, 19^e ou 20^e siècle.</i>	<u>12</u>	<u>6</u>	Pour chaque cours : exercice pratique (40 %)	1 écrit à rendre (40 %) pour chaque cours	1 écrit : 4h, commun aux 5 cours		
<i>Cours B : à choisir parmi Litt. 16^e, 17^e, 18^e, 19^e ou 20^e siècle.</i>	<u>12</u>	<u>6</u>	Terminal écrit : 4h, commun aux cours choisis (60 %)	Terminal écrit commun : 4h (60 %)			
<i>Cours C : à choisir parmi Litt. 16^e, 17^e, 18^e, 19^e ou 20^e siècle.</i>	<u>12</u>	<u>6</u>					
Littérature comparée	12	12	Exercice pratique (40 %) Terminal écrit : 4h (60 %)	Écrit 4h	Oral	4	1
Bloc 2 Langues et littératures anciennes et médiévales	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 3
Histoire de la langue	12	12	Écrits en cours de semestre	Écrit maison	Écrit 2h	3	1
Littérature médiévale	12	6	Écrits en cours de semestre	Écrit maison	Oral	3	1
Latin	6	18	Écrit 2h	Écrit 2h	Écrit 2h	3	1
Bloc 3 Options disciplinaires – langue et littérature 1 cours à choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 3	Coef. 1
Stylistique	12	6	Travaux en cours de semestre	Écrit maison	Intégrée dans le contrôle continu	3	
Littérature comparée	12	6	Écrit maison	Écrit maison	Oral	3	
Bloc 4 Langue vivante étrangère	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
Bloc 5 Ouverture et sensibilisation Préprofessionnalisation au choix (1 option parmi les suivantes)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Premier degré (préparation au CRPE) Histoire du système éducatif	18		Écrit maison (50 %) 1 écrit 1h (50 %)	Écrit	Oral	2	1
Mathématiques		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	2	1

Second degré (préparation concours Capes)							
<u>Histoire et esthétique du théâtre</u>	<u>12</u>	<u>12</u>	Travaux en cours de semestre	Écrit 2h	Écrit 2h	2	1
<u>Un cours au choix parmi les cours de littérature française (Bloc 1)</u>	<u>12</u>	<u>6</u>	Exercices pratiques	Écrit maison	Oral	2	1
Métiers des Institutions culturelles							
Pouvoirs politiques et création artistique	6	12	Exercices pratique	Écrit	Oral	2	1
<u>Histoire et esthétique du théâtre</u>	12	12	Travaux en cours de semestre	Écrit 2h	Écrit 2h	2	1
FLE							
Histoire de la didactique du FLE		24	Travaux en cours de semestre	Travail en fin de semestre	Écrit 2h.	4	1
Phonétique et phonologie pour l'enseignement du FLE		24	Travaux en cours de semestre	Travail en fin de semestre	Écrit 2h.		1
Apprentissage d'une langue nouvelle		24	Oral Et journal de bord	Oral Et journal de bord	Oral Et journal de bord		1
Humanités numériques							
Initiation aux Humanités Numériques		18	QCM QROC	QCM QROC	QCM QROC	2	1
Initiation aux Outils et pratiques en Humanités Numériques		18	Exercice pratique	Exercice pratique	Exercice pratique	2	1

Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Initiation à la recherche + Séminaire spécifique du M2R de Lettres		3	Écrit	Écrit à rendre après le séminaire	Reprise de l'écrit	2	
Passage certification PIX							

PROGRAMMES DU CINQUIÈME SEMESTRE

Bloc 1 – Spécialité Lettres

Littérature française

Cours A, B et C à choisir parmi :

Littérature du XVI^e siècle

Mme Rajchenbach

Pourquoi parler d'amour ? Louise Labé, *Œuvres* (1555)

Recueil sur l'amour, son aveuglement et ses errements, les *Œuvres* de Louise Labé sont publiées à Lyon en 1555. Si ses lecteurs ont essentiellement retenu les vers vibrants de désir et de douleur, le recueil ne se réduit pas aux trois élégies et aux vingt-quatre sonnets. Ces derniers s'inscrivent à la suite d'un dialogue piquant mettant en scène le procès mené par l'Amour contre Folie et sont prolongés par la couronne des vers offerts par les poètes du temps, enjoints de « louer Louise ». Le cours proposera une lecture fine des textes ainsi qu'une réflexion sur la mise en recueil de textes qui, s'ils semblent s'inscrire dans les codes littéraires du temps (en particulier le pétrarquisme), en proposent une relecture à travers l'inversion des rôles, la femme devenant sujet et non plus objet de la parole poétique.

Édition au programme :

Louise Labé, *Œuvres*, éd. Michèle Clément et Michel Jourde, Paris, GF, 2022.

Littérature du XVII^e siècle

Mme Reguig

Qu'est-ce qu'une fable ? Réinventer un genre au XVII^e siècle

« C'est ce qu'on demande aujourd'hui : on veut de la nouveauté et de la gaieté. » La déclaration de La Fontaine, dans la préface du premier recueil des *Fables choisies, mises en vers* de 1668, pose la question de l'actualité des genres littéraires dans leur rapport avec le goût d'un public particulier. Cette interrogation, particulièrement novatrice, interroge notamment la notion de modernité et le rapport à la tradition. Car le poète se place délibérément dans le sillage des partisans des Anciens qui choisissent d'imiter, en les adaptant, les œuvres de l'Antiquité. La Fontaine opère donc un choix, notamment dans les textes de son modèle, Ésope, et versifie des récits qui, à l'origine, se présentaient en prose. Cet effort s'accompagne d'une réflexion métapoétique originale qui permet au fabuliste de questionner la hiérarchie des genres en démarquant la fable de l'épopée comme de la comédie. C'est en prenant en compte les attentes d'un lectorat galant et mondain que La Fontaine mène, avec une pleine conscience de poète, un travail sur l'énonciation ironique, sur la polyphonie narrative ainsi que sur la possibilité d'un usage moderne de l'allégorie. Cet élan vers le renouvellement poétique unifie l'ambition d'un recueil inédit en son temps et qui, à bien des égards, peut s'étudier comme un manifeste de modernité poétique en acte.

Corpus et édition recommandée : La Fontaine, *Fables*, livres I à VI, éd. Jean-Pierre Collinet, Paris, Folio, Gallimard, 2015.

Littérature du XVIII^e siècle

M. Byrd

Rousseau et l'écriture du moi

Au début des *Confessions*, Rousseau affirme l'originalité radicale du projet d'écriture auquel il se propose de se livrer : « Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et dont l'exécution n'aura point d'imitateur. » Dans quelle mesure cette déclaration doit-elle être prise au pied de la lettre ? S'il est courant de présenter Rousseau comme l'initiateur de l'autobiographie, pour certains spécialistes de l'écriture de soi, tel Georges Gusdorf, les expérimentations autobiographiques de Rousseau s'inscrivent dans la continuité d'une tradition de récits de vie remontant jusqu'à l'Antiquité. L'objectif de ce cours sera de cerner l'originalité des écrits autobiographiques de Rousseau. Pour ce faire, nous confronterons les *Confessions* et les *Rêveries* avec leurs modèles et contre-modèles antérieurs (saint Augustin, Montaigne, Pascal, les mémorialistes). D'autre part nous nous familiariserons avec le « système » de Rousseau, dont une connaissance s'avère indispensable pour apprécier ses écrits autobiographiques, tant ceux-ci tendent à se faire le reflet de ses idées morales et politiques. Enfin, le cours

invitera à penser la signification historique de ces écrits : nous verrons en quoi ils témoignent de la laïcisation du for intérieur et de l'évolution de la catégorie de l'intime.

Textes :

Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, livres I-VI, éd. Alain Grosrichard, Paris, Flammarion, coll. « GF Philosophie », 2011.

—, *Les Réveries du promeneur solitaire*, édition Érik Leborgne, Paris, Flammarion, coll. « GF Philosophie », 2012.

Littérature du XIX^e siècle

Mme Trahand

Madame Bovary ou le laboratoire d'une écriture en devenir

Madame Bovary apparaît comme une œuvre essentielle pour qui veut comprendre la littérature du XIX^e siècle. D'abord évidemment parce que Flaubert y saisit, avec une immense finesse d'observation et une cruauté savoureuse, les failles d'une époque qui ne cesse de nous donner à penser notre propre monde mais aussi et surtout parce que étudier *Madame Bovary*, c'est avoir le privilège rare d'accéder à la table d'écriture de l'un des plus grands auteurs du XIX^e siècle. De ce vaste roman, qui a obnubilé Flaubert pendant presque cinq années de travail laborieux, il subsiste tout, ou presque : la quasi totalité de ses manuscrits et brouillons, mais aussi sa foisonnante correspondance, dans laquelle il raconte les affres de l'écriture romanesque. Inspiration erratique, enthousiasme, désespoir... ratures, ajouts, modifications, ré-organisations... mais aussi prise en compte de la censure qui s'exerce, et procès retentissant... *Madame Bovary* constitue donc un cas à peu près unique dans l'histoire littéraire : l'étude de cette œuvre permettra de s'initier à la génétique des textes, en assistant non seulement aux différentes étapes de la fabrication d'un chef d'œuvre, mais aussi à la construction d'un écrivain qui se codifie et se théorise lui-même progressivement en même temps qu'il écrit.

Texte :

Flaubert, *Madame Bovary*, éd. de Thierry Laget, Gallimard, « Folio classique », [1856].

Littérature du XX^e siècle

Mme Kieffer

La Blanche, l'étoile bleue et le jeu de go : constitution et renouvellements du paysage éditorial des xx-xxi^e siècles.

Nous abordons majoritairement le fait littéraire à partir des textes, en employant des outils d'analyse esthétique, poétique, stylistique... Ce cours propose de faire un pas de côté, pour prendre en considération une autre dimension de la littérature : le versant institutionnel, et plus précisément le paysage éditorial. Comment le champ éditorial français s'est-il constitué depuis la Seconde Guerre mondiale, entre « grosses » maisons et éditions indépendantes ? Quelles étaient et quelles sont aujourd'hui les logiques qui en sous-tendent l'organisation et le système de valeurs ? Comment aborder certaines figures mythiques d'éditeurs « stars », et quelle marque ceux-ci ont-ils laissée sur le paysage littéraire national ?

Une bibliographie sera distribuée en début de semestre.

Littérature comparée

M. Surin

La poésie lyrique à l'époque de la reproductibilité technique

« La signification tout à fait exceptionnelle de Baudelaire tient en ceci que, le premier, il a appréhendé la force productive de l'homme aliéné : il l'a reconnue et, par la réification, lui a donné plus de force ». Ces mots de Walter Benjamin témoignent de la manière dont la poésie lyrique a su prendre la mesure des mutations techniques et économiques, et s'inscrire dans leur violence pour continuer à pouvoir répondre d'une époque. L'esthétique du choc de Baudelaire, les échos de la mécanisation de l'extermination des juifs d'Europe chez Paul Celan, ainsi que les pratiques bouleversant les notions de propriété et d'originalité chez Vanessa Place seront les jalons d'une étude cherchant les traces de la poésie lyrique à l'époque de la reproductibilité technique.

Textes :

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, édition de J. E. Jackson, Le livre de poche.

Paul Celan, *La rose de personne*, trad. M. Broda, Points Seuil.

Vanessa Place [Ensemble d'œuvres données lors du cours].

Bloc 2 – Langues et littératures anciennes et médiévales

Histoire de la langue

M. Manen

Étude grammaticale : Le groupe nominal.

- Morphologie en diachronie : Formation des morphèmes flexionnels et des alternances de bases.

- Syntaxe : L'emploi des possessifs. L'emploi des démonstratifs.

- Phonétique : Évolution spontanée des voyelles. Évolution spontanée des consonnes finales. Sonorisation et spirantisation des consonnes intervocaliques. La vocalisation de [l] implosif et l'évolution conditionnée de la voyelle précédente. La nasalisation.

- Lexicologie : étude synchronique et diachronique de quelques vocables (prog. à préciser).

Évaluation sous la forme de deux devoirs en classe.

Texte : *Fabliaux du Moyen Âge*, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014.

Littérature médiévale

M. Radomme

Lecture de textes en moyen français

Le cours vise à introduire les étudiant-e-s aux spécificités de la lecture et de l'explication de textes en moyen français (xiv^e-xv^e siècles). Les séances permettront d'aborder une sélection de textes représentatifs des formes et genres principaux de la littérature médiévale. Chaque extrait étudié en cours fera l'objet d'une mise en contexte, d'une traduction (avec explication des principales difficultés lexicales et grammaticales) et d'un commentaire littéraire.

Latin

Mme Canellis

Poursuite de l'apprentissage.

Ouvrage de référence : S. Déléani et J.-M. Vermander, *Initiation à la langue latine*, vol. 1, SEDES, 5^{ème} édition (couverture blanche).

Bloc 3 – Options disciplinaires – langue et littérature

Stylistique

M. Martin-Achard

Politique du style : écrire en « transclasse » aujourd'hui (Ernaux, Louis, Mathieu...)

Nous étudierons le rapport à la langue entretenu par des écrivain·es contemporain·es (Annie Ernaux, Edouard Louis, Nicolas Mathieu), qui réfléchissent et problématisent leur statut de « transclasses » (Jacquet) ou « transfuges de classe » (Bourdieu), c'est-à-dire d'individus passés d'un milieu populaire à la bourgeoisie intellectuelle du fait, notamment, de la reconnaissance du monde littéraire. Faut-il écrire dans la langue de son milieu d'origine, langue de l'enfance, ou adopter la langue littéraire de la bourgeoisie lettrée ? Écrire est-ce nécessairement trahir ? Nous étudierons quelques choix, partis pris et engagements stylistiques qui sont autant de formes d'engagement politique. Dans le sillage de Barthes, nous tâcherons de contribuer à une histoire de l'écriture, entendue dans *Le Degré zéro de l'écriture* comme « le rapport entre la création et la société », « le langage littéraire transformé par sa destination sociale ».

Textes :

Annie Ernaux, *La Place* [1983], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1986.

Nicolas Mathieu, *Leurs enfants après eux*, Arles, Acte Sud, coll. « Babel », 2018.

À ces deux œuvres s'ajoutera un groupement de textes distribués lors du premier cours.

OU

Littérature comparée

M. Clavaron

Résurgences du fantastique au tournant du XIX^e siècle

Le fantastique a survécu au romantisme et il est réapparu à des périodes de crise comme réponse à la perte de confiance dans les valeurs collectives et au désir de solutions individuelles. Notre corpus permettra d'envisager les directions prises par ce genre au tournant des dix-neuvième et vingtième siècles : reprise de la tradition du roman gothique et de la *ghost story* par James, récit symboliste et décadentiste de Rodenbach et ce que l'on peut appeler le réalisme étrange chez Kafka.

Textes

George Rodenbach, *Bruges-la-morte* [1892], Gallimard, « folio ».

Henry James, *The Turn of the Screw* [1898], *Le Tour d'écrou*, trad. Jean Pavans, Librio.

Franz Kafka, *Die Verwandlung* [1912], *La Métamorphose*, trad. Claude David, Gallimard, « folio ».

NB. : Les trois ouvrages sont publiés dans des collections à 2 euros.

Bloc 4 – Langue vivante étrangère

Langue vivante

Voir présentation semestre 1, p. 11.

LV1 – Anglais

M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

LV1 – Allemand, espagnol ou italien.

Voir semestre 1.

Allemand : cours à choisir en LEA allemand.

Espagnol et italien : se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

Bloc 5 – Ouverture et sensibilisation : préprofessionnalisation au choix

ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Histoire du système éducatif

M. Masson

Ce cours consistera en une sensibilisation au(x) métier(s) de l'enseignement en les présentant dans le détail et en abordant les différentes perspectives d'évolution. Il s'agira de construire une vision pragmatique et réaliste et d'aborder des questions éducatives du point de vue de l'enseignant. Pour cela nous examinerons le métier d'enseignant sous différents angles (institutionnels, sociologique, psychologique, éthique...).

Mathématiques

Le programme sera précisé à la rentrée.

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Histoire et esthétique du théâtre

Mme Facente

Ce parcours vise à installer quelques repères fondamentaux dans l'histoire du théâtre français et européen à travers les siècles, en s'arrêtant sur certains moments-clés de son évolution.

Littérature française

Un cours à choix parmi les cours de littérature française du bloc 1.

MÉTIERS DES INSTITUTIONS CULTURELLES

Pouvoirs politiques et création artistique

M. Nicolas

De tout temps, la création artistique a entretenu d'étroits liens avec les pouvoirs politiques. Si cette affirmation est encore avérée actuellement, elle l'est peut-être encore d'autant plus sous l'Ancien Régime, période où les arts font l'objet d'instrumentalisation et d'institutionnalisation par le pouvoir, notamment aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Ce cours, à dimension historico-littéraire, se proposera d'éclairer les rapports qui ont pu exister entre la création artistique et les pouvoirs politiques. De fait, il sera ainsi mis en évidence que ces rapports peuvent autant être conflictuels que productifs : les relations entre pouvoir et art constituant une source intarissable d'inspiration et de création, permettant même parfois à l'espace artistique de devenir le lieu d'un discours éminemment politique. L'ambiguïté de ces rapports sera abordée par une étude des figures et des institutions majeures de cette période d'Ancien Régime, allant de la rédaction du *Testament* de François Villon, à l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre, en passant par la création des Académies et des Dictionnaires au XVII^e siècle ainsi que celle du guide politique et philosophique des *Aventures de Télémaque* de Fénelon, pour finalement arriver aux figures des aventuriers et libertins, telles que Giacomo Casanova ou le Marquis de Sade au XVIII^e siècle.

Histoire et esthétique du théâtre

Mme Facente

Ce parcours vise à installer quelques repères fondamentaux dans l'histoire du théâtre français et européen à travers les siècles, en s'arrêtant sur certains moments-clés de son évolution.

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Voir le livret du FLE « Option licence FLE ».

HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Initiation aux humanités numériques

Initiation aux outils et pratiques en humanités numériques

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

Initiation à la Recherche

Séminaire spécifique du laboratoire Master 2 : laboratoire ECLLA (Étude du Contemporain en Littératures, Langue, Arts) – mardi 9 janvier 2024.

Du côté de l'édition

« Homme [ou femme] de l'ombre », pour reprendre la formule de François Dosse, l'éditeur·ice est pourtant un personnage central au sein de l'éco-système littéraire, dans ses multiples fonctions comme dans sa situation pivotale au carrefour des institutions qui le composent. Si nos méthodes d'étude des textes tendent à négliger cet aspect de leur existence au profit de la figure, toujours sacrée quoi qu'on en dise, de l'auteur, un rapport étroit toutefois relie ces deux instances, tant sur les plans relationnels et sociaux (dans la vie hors du livre) que sur les

plans économique et institutionnel, bien sûr, mais aussi esthétique. La figure de l'éditeur, et les enjeux complexes que celle-ci concentre, sera donc au centre de cette journée d'études.

Organisation : Mme Kieffer et M. Clavaron

Les travaux de compte rendu seront à rendre pour le 22 janvier 2024 sur Moodle.

Passage certification PIX

Récapitulatif Bloc 5 – Préprofessionnalisation S5



ORGANISATION DU SEMESTRE 6							
Bloc 1 Spécialité lettres	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 3
Littérature française <i>Cours A : à choisir parmi Litt. 16^e, 17^e, 18^e, 19^e ou 20^e siècle.</i> <i>Cours B : à choisir parmi Litt. 16^e, 17^e, 18^e, 19^e ou 20^e siècle.</i> <i>Cours C : à choisir parmi Litt. 16^e, 17^e, 18^e, 19^e ou 20^e siècle.</i>	36 <u>12</u> <u>12</u> <u>12</u>	18 <u>6</u> <u>6</u> <u>6</u>	Pour chaque cours : exercice pratique (40 %) Terminal écrit : 4h, commun aux cours choisis (60 %)	1 écrit à rendre (40 %) pour chaque cours Terminal écrit commun : 4h (60 %)	1 écrit : 4h, commun aux 5 cours	6	1
Littérature comparée	12	12	Exercice pratique (40 %) Terminal écrit : 4h (60 %)	Écrit 4h	Oral	4	1

Bloc 2 Spécialité langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 3
Histoire de la langue	12	12	Écrits en cours de semestre	Écrit maison	Écrit 2h	3	1
Linguistique	6	12	Écrits en cours de semestre	Écrit 2h	Oral	2	1
Stylistique	6	12	Travaux en cours de semestre	Écrit maison	Intégrée dans le contrôle continu	2	1
Latin	6	18	Écrit 2h	Écrit 2h	Écrit 2h	2	1

Bloc 3 Option littérature et linguistique 1 cours à choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 3	Coef. 1
Littérature et culture	12	6	1 écrit ou un oral en cours de semestre	Oral	Oral	3	
Linguistique	12	6	Travaux en cours de semestre	Écrit 2h	Écrit 2h	3	

Bloc 4 Langue vivante étrangère	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Premier degré (préparation au CRPE) Stage 20h et TD accompagnement de stage		10	Rapport de stage	Rapport de stage	/	4	1
Second degré (préparation concours)							

Capes)							
<u>Histoire</u> de la critique <i>et</i>	<u>12</u>	<u>12</u>	Terminal écrit : 2h.	Écrit 2h	Écrit 2h	<u>2</u>	1
<u>Un cours au choix parmi les cours de littérature française (Bloc 1)</u> <i>ou</i>	<u>12</u>	<u>6</u>	Exercices pratiques	Écrit maison	Oral	<u>2</u>	1
Stage enseignement et accompagnement de stage		10	Rapport de stage	Rapport de stage	/	2	1
Métiers des Institutions culturelles							
Histoire du livre <i>et</i>	6	12	Exercices pratiques	Écrit maison	Oral	2	1
Texte et image <i>ou</i>	24		Terminal écrit : 3h	Écrit 3h	Écrit 3h	2	1
Stage et accompagnement de stage		6	Rapport de stage	Rapport de stage	/	2	1
FLE							
Actualité de la didactique du FLE		24	Travaux en cours de semestre	Travail en fin de semestre	Écrit 2h.	2	1
Morphologie et syntaxe pour l'enseignement du FLE		24	Travaux en cours de semestre	Travail en fin de semestre	Écrit 2h.	2	1
Humanités numériques							
Méthodes et Outils en Humanités numériques		18	Exercice pratique	Exercice pratique	Exercice pratique	2	1
Suivi de projet		18	Évaluation du projet	Évaluation du projet	Incluse dans le CC	2	1

Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Initiation à la recherche		3				2	1
Séminaire spécifique du M2R de Lettres ou PPP3			Écrit	Écrit à rendre après le séminaire	Reprise de l'écrit	2	

PROGRAMMES DU SIXIÈME SEMESTRE

Bloc 1 – Spécialité Lettres

Littérature française

Cours A, B et C à choisir parmi :

Littérature du XVI^e siècle

Mme Signe

Robert Garnier, *Hippolyte* (1573)

Lorsque l'on évoque la notion de tragédie, on se réfère, consciemment ou non, au théâtre classique : du fait de notre formation, lire une tragédie française, c'est avant tout lire Racine, digne héritier des tragédies antiques. Dénigrée, considérée comme inférieure, la tragédie de la Renaissance est ainsi effacée, voire parfois exclue de l'histoire théâtrale : théâtre de la lamentation, « spectacle dans un fauteuil » (Musset), l'œuvre tragique du XVI^e siècle, considérée comme dénuée de tout caractère dramatique, ne serait pas digne d'être analysée et étudiée au même titre que les pièces du Grand Siècle, dont elle n'aurait été que le simple brouillon. En portant à l'étude *Hippolyte*, tragédie publiée en 1573 par Robert Garnier, ce cours vous invite donc à une véritable « entreprise de défamiliarisation » (William Marx), c'est-à-dire à apprendre ce que la tragédie n'est pas, afin de considérer véritablement le théâtre du XVI^e siècle.

Après une introduction sur Robert Garnier et son œuvre, et une brève présentation du théâtre humaniste, le cours sera composé de grandes séquences, construites autour de deux notions ambivalentes, à la manière d'une dissertation, et d'entraînements à la dissertation.

Édition de référence :

La pièce sera mise à disposition sous la forme d'un livret à imprimer : il n'est donc pas nécessaire d'acheter l'œuvre au programme. Elle devra être lue pour la troisième séance.

On consultera également avec profit l'édition moderne Robert Garnier, *Hippolyte* (1573), *La Troade* (1579), Éditions Classiques Garnier, 2019).

Littérature du XVII^e siècle

M. Nicolas

Nicolas Boileau : le genre de la satire au cœur de la monarchie absolue

En 1675, Madame de Thianges offre au dauphin une maquette intitulée « La Chambre du Sublime », où figure l'enfant royal entouré des plus grands du monde des Belles-Lettres : Jean Racine, Jean de La Fontaine, et enfin, Nicolas Boileau. Ce dernier est représenté à l'entrée de la chambre, comme protecteur repoussant, armé d'une fourche, les mauvais auteurs souhaitant accéder à ce lieu de magnificence. Sous couvert de l'anecdote, ce don est en réalité loin d'être anodin, puisqu'il laisse préfigurer la perception de Nicolas Boileau sous le règne de Louis XIV. L'auteur de l'*Art Poétique* est imposé en gardien du bon goût. Il serait ainsi celui qui contrôle, qui chasse, qui « régent » le monde du Parnasse. Pour cause, Nicolas Boileau est un poète, dans ce contexte de monarchie absolue, à part, car ayant emprunté la difficile et controversée voie satirique. Le genre de la satire est, sous son impulsion, installé dans cette seconde moitié de siècle, période propice aux querelles littéraires et à une vive émulation intellectuelle, ce qui coïncide avec les enjeux du genre comme Boileau n'aura eu de cesse de le rappeler. De fait, le poète, qui est aussi le traducteur de Longin, prendra position dans les débats littéraires de son temps à l'aide de la satire, avec l'exigence « d'appeler un chat un chat » et de « tout nommer par son nom ». Le paradoxe est ainsi posé : comment et pourquoi choisir le genre poétique de la satire dans un univers où les libertés du Parnasse pourraient sembler menacées par l'ombre planante du Roi-Soleil ? Comment l'alliance tacite entre pouvoirs poétiques de Boileau et pouvoirs politiques de Louis XIV s'opère-t-elle ?

Édition de référence :

Nicolas Boileau, *Satires, Epîtres, Art poétique*, éd. de Jean-Pierre Collinet, Paris, Gallimard, 1985, collection « NRF/Poésies ».

Littérature du XVIII^e siècle

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Littérature du XIX^e siècle

M. Roulin

Illusions perdues : Balzac et la création romanesque

Dans *Illusions perdues*, Balzac raconte le parcours de Lucien de Rubempré, jeune poète qui, d'Angoulême, monte à Paris faire une carrière d'écrivain. Une carrière qui se construit grâce au sacrifice d'une sœur, à l'appui d'un ami fidèle et à des amours pas toujours désintéressées. Balzac y fait de la création romanesque la matière même de son roman, au point qu'il le qualifiera d'« œuvre capitale dans l'œuvre ». Il dresse un tableau du monde littéraire au début du XIX^e siècle, et propose une réflexion sur les souffrances de l'artiste, sur la poétique du roman comme sur sa fabrication matérielle et sa diffusion, par la presse notamment. Nous analyserons ce roman majeur de *La Comédie humaine* en nous concentrant en particulier sur la conception romanesque et sur la vision de l'écrivain et de la littérature qui s'en dégage.

Textes :

Honoré de Balzac, *Illusions perdues*, éd. Ph. Berthier, GF, 2010.

Choix de textes de Balzac sur le roman (fascicule).

Littérature du XX^e siècle

Mme Kieffer

Figures centrales du XX-XXI^e siècles : Georges Perec

Romancier, poète, membre de l'OuLiPo, auteur d'une œuvre incroyablement diverse, Georges Perec est devenu l'une des figures majeures de la seconde moitié du XX^e siècle. Notre lecture se concentrera sur deux de ses textes en lecture intégrale, et s'enrichira d'extraits distribués au fil du semestre pour tâcher de saisir l'œuvre de Perec selon deux perspectives : la première, esthétique et poétique, pour circonscrire la singularité de cette écriture ; la seconde, en surplomb, qui s'interrogera sur le rayonnement de cette œuvre jusqu'au contemporain et la manière dont se constituent les mythes littéraires, encore aujourd'hui.

Textes :

Georges Perec, *W ou le souvenir d'enfance*, Gallimard, « L'imaginaire », [1975] 1993.

Georges Perec, *La vie mode d'emploi*, « Le Livre De Poche », [1978] 1980.

Littérature comparée

Mme Schweitzer

Amours romanesques au tournant du XVIII^e et du XIX^e siècle

L'amour est un sujet de roman aussi célèbre que convenu, susceptible d'émouvoir aux larmes ou d'ennuyer à périr. Le cours se propose de réfléchir à ce thème à partir d'un corpus composé de textes romanesques, aux deux sens du terme, *Raison et Sentiments* de Jane Austen et *Corinne* de Mme de Staël. On se demandera comment il est représenté à une époque qui est à la fois celle de l'essor du genre et du triomphe de la sensibilité et du sentiment moral, deux notions aux implications éthiques et esthétiques.

Textes

Jane Austen, *Raison et Sentiments*, Christian Bourgois, « 10/18 ».

Mme de Staël, *Corinne*, Gallimard, « Folio »

Bloc 2 – Spécialité langue

Histoire de la langue

M. Manen

Étude grammaticale : Le groupe verbal.

- Morphologie : Formation des morphèmes désinentiels des verbes aux présents de l'ind. et du subj. et à l'imparfait de l'ind. ; formations des alternances de bases aux présents de l'indicatif et du subjonctif ; formation du futur et du conditionnel.

- Syntaxe : La négation. L'emploi du subjonctif.

- Phonétique : Palatalisations et fausses palatalisations. Évolutions conditionnées des voyelles sous l'influence d'un phonème palatal.

- Lexicologie : étude synchronique et diachronique de quelques vocables (prog. à préciser).

Évaluation sous la forme de deux devoirs en classe.

Texte : *Fabliaux du Moyen Âge*, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014.

Linguistique

M. Manen

On admet généralement que la lexicologie est constituée de l'ensemble des approches du fonctionnement des unités lexicales de la langue, les lexèmes. Ceux-ci peuvent être appréhendés du point de vue de leur forme (morphologie), de leur signification (sémantique), mais aussi par rapport aux relations qu'ils entretiennent avec la phrase et le discours.

L'étude du lexique sera menée au cours du semestre du niveau du morphème à celui du syntagme et s'appuiera sur les acquis des principales théories de la linguistique contemporaine, dont les outils feront l'objet d'application sur des corpus variés.

Bibliographie indicative :

Éluerd, R., *La lexicologie*, Paris, PUF, (« Que sais-je ? » n° 3548), 2000.

Gardes-Tamine, J., « Introduction à la lexicologie », *L'Information grammaticale* n°15-17.

Kleiber, G., *La Sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*. Paris, Presses universitaires de France, 1990.

Lehman, A. & Martin-Berthet, F., *Introduction à la lexicologie*, Paris, Dunod, 1998.

Lyons, J., *Semantics 1*, Cambridge University Press, 1977, tr. fr. *Éléments de sémantique*, Paris, Larousse, 1978.

Mortureux, M.F., *La Lexicologie entre langue et discours*, Paris, SEDES, coll. « Campus », 1997.

Niklas-Salminen, A., *La lexicologie*, Paris, Colin « Coursus », 1997.

Picoche, J., *Précis de lexicologie française*, Paris, Nathan, 2ème éd., 1992.

Polguère, A., *Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales*, Presses de l'Université de Montréal, 2013.

Stylistique

M. Pelleton

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Latin

Mme Canellis

Poursuite de l'apprentissage

Ouvrage de référence : S. Déléani et J.-M. Vermander, *Initiation à la langue latine*, vol. 1, SEDES, 5^{ème} édition (couverture blanche).

Bloc 3 – Option littérature et linguistique

Littératures et cultures

Le programme sera communiqué à la rentrée.

OU

Linguistique

M. Pelleton

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Bloc 4 – Langue vivante étrangère

Langue vivante

Voir présentation semestre 1, p. 11.

LV1 – Anglais

M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

LV2 – Allemand, espagnol ou italien.

Voir semestre 1.

Allemand : cours à choisir en LEA allemand.

Espagnol et italien : se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

Bloc 5 – Ouverture et sensibilisation

ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Stage

Stage d'observation dans l'enseignement maternelle et primaire d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant·e doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile,

Accompagnement de stage

TD (10 h), 1 ou 2 groupes, M. Masson

Le TD vise l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Histoire de la critique

Mme Cohen

Ce cours propose une approche des courants de la critique littéraire au XX^e siècle, de la critique lansonienne à la critique structuraliste en passant par la critique sociale et la psychocritique. Nous chercherons à mesurer les différences et les caractéristiques de chacune de ces lectures en les faisant miroiter autour d'un seul et même texte classique qu'elles commentent. Il s'agira donc d'étudier en synchronie les différents points de vue critiques tout en les inscrivant dans une histoire des idées.

Bibliographie indicative :

Roland Barthes, *Sur Racine*, Paris, Points, 2014.

Lucien Goldmann, *Le Dieu caché*, Paris, Gallimard, 1976.

Charles Mauron, *L'Inconscient dans l'œuvre et la vie de Jean Racine*, Paris, Orhvs, 1957

Raymond Picard, *La Carrière de Jean Racine*, Paris, Gallimard, 1956.

Littérature française

Un cours à choix parmi les cours de littérature française du bloc 1.

OU

Stage et accompagnement de stage

MÉTIERS DES INSTITUTIONS CULTURELLES

Histoire du livre

Mme Signes

Le programme sera communiqué à la rentrée

Texte et image

Voir le livret licence d'arts plastiques

OU

Stage et accompagnement de stage

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Voir le livret du FLE « Option licence FLE ».

HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Méthodes et outils en humanités numériques

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Suivi de projet

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

Initiation à la Recherche

Séminaire spécifique du Master 2 : laboratoire IHRIM (Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités) avril 2024

En quête d'auteur(s) : pseudipégraphie, auctorialité fictive et manuscrits trouvés dans la littérature du Moyen Âge au XX^e siècle.

Le Séminaire spécifique de l'IHRIM s'intéressera cette année à la question de l'attribution fautive ou fictive des œuvres littéraires. Dans l'histoire de la littérature occidentale, très nombreux sont en effet les exemples de textes qui, par erreur ou intentionnellement, ont été attribués à des auteurs putatifs, voire à des figures auctoriales inventées de toutes pièces. Que l'on songe au *Secretum Secretorum* pseudo-aristotélicien, à la vraie-fausse correspondance des *Liaisons dangereuses* de Pierre Choderlos de Laclos, au livre des *Proverbes* attribué au roi Salomon ou encore aux pseudo-*Mémoires de M. d'Artagnan* écrits par Gatien de Courtilz de Sandras. Lorsqu'ils sont intentionnels, ces subterfuges peuvent être expliqués par des raisons multiples : le souci d'anonymat de

l'auteur réel, le désir d'associer l'œuvre au prestige du faux auteur, la volonté de renforcer l'effet de réel du texte, l'ambition de créer autour de la paternité de l'œuvre une fiction à valeur comique, satirique ou tragique, l'objectif de priver un auteur de la paternité de son texte... ne sont que quelques-unes des intentions pouvant déterminer, chez l'auteur ou le lecteur d'une œuvre littéraire, le choix de l'attribuer ou la réattribuer à un auteur de substitution. Dans le cadre du Séminaire spécifiques, nous nous attacherons à penser les enjeux éthiques et esthétiques de ces phénomènes de pseudépigraphie. Nous réfléchirons à ce que ceux-ci, considérés dans une perspective comparative et diachronique, nous disent de la figure de l'auteur et de la conception médiévale et moderne de l'auctorialité.

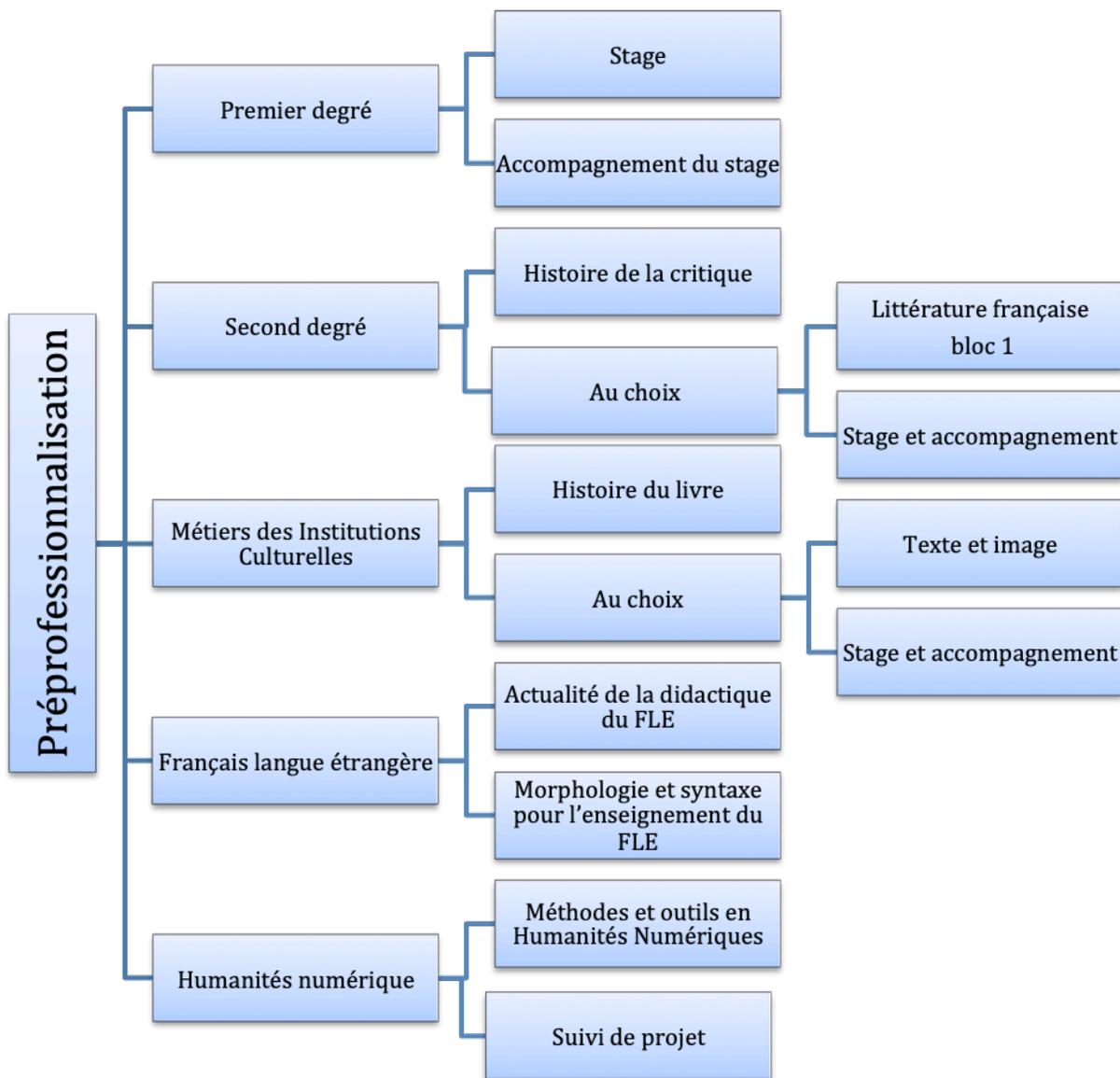
Organisation : M. Radomme

Pour des raisons d'organisation, les étudiant-e-s souhaitant participer au Séminaire spécifique sont invités à s'inscrire sur l'espace Moodle dédié : Page d'accueil Moodle > Faculté ALL > Lettres > Master Lettres > ALL – 2023 – Séminaire spécifique IHRIM – Radomme Thibaut

OU

PPP3

Récapitulatif Bloc 5 – Préprofessionnalisation S6



INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

L'option implique :

1° **Un stage d'observation en milieu éducatif** (établissements du second degré dont filières ou établissements spécialisés, structure de soutien scolaire, etc.) d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant-e doit trouver lui-même son lieu de stage.
Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile.

2° **Des séances de TD (10 h)**, visant l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.
La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

3° **La rédaction d'un rapport de stage** : il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD. La rédaction du rapport de stage est personnelle.

Contrôle des connaissances :

- le rapport de stage est noté par l'enseignant responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant-e.

- Pas de session de rattrapage

Secrétariat administratif : Mme Annette COMPEAU (Service de la scolarité)

Précisions importantes sur le stage

Un stage d'observation

Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant-e stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit **toujours** être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action.

Temporalité

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 20 heures. Les horaires et les jours sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.

La convention de stage est établie par l'étudiant-e (espace numérique MyUJM), en quatre exemplaires, à signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage, puis à remettre à la scolarité pour signature du directeur : un exemplaire pour l'étudiant-e (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archivage en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Stage d'observation dans l'enseignement maternelle et primaire d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant·e doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile,

TD (10 h), 1 ou 2 groupes, M. Masson

Le TD vise l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

Rapport de stage : il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant-e en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD.

Contrôle des connaissances :

- le rapport de stage est noté par l'enseignant-e responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant·e.
- Valeur : **2 à 4 crédits ECTS selon les filières**
- Pas de session de rattrapage

Responsable de l'option : M. Julien MASSON

✉ : julien.masson@univ-lyon1.fr

Secrétariat administratif : Service de la scolarité

Précisions importantes sur le stage

Un stage d'observation

Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant·e stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit **toujours** être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action.

Temporalité

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 20 heures. Les horaires sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.

Procédure administrative

La convention de stage est reçue en échange, en quatre exemplaires à remplir, signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage : un exemplaire pour l'étudiant·e (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archiver en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

**POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER
MASTERS
Mention MEEF, parcours Lettres modernes
Mention Lettres, parcours Lettres modernes et Métiers des Institutions Culturelles**

☞ voir le livret master mention « Lettres » et « MEEF Lettres »

Les mentions

Mention « **Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation** » (MEEF), parcours Lettres modernes ;

Responsable : Pierre MANEN (✉ pierre.manen@univ-st-etienne.fr)

Fiche de formation : https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-meef-second-degre-parcours-lettres.pdf

Mention « **Lettres** », parcours « **Lettres modernes** » ;

Responsable : Delphine REGUIG (✉ delphine.reguig@univ-st-etienne.fr)

Fiche de formation : https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-modernes.pdf

Mention « **Lettres** », parcours « **Métiers des Institutions Culturelles** » ;

Responsables : Morgane KIEFFER (✉ morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr) et Carole NOSELLA (✉ carole.nosella@univ-st-etienne.fr)

Fiche de formation : https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-et-arts.pdf

Un master 2 « Lettres et Études culturelles » entièrement en ligne existe au sein du parcours Lettres modernes pour les étudiant·e·s résidant à plus de 50 km de Saint-Étienne ou exerçant une activité professionnelle à temps plein.

Responsables : Yves CLAVARON (✉ yves.clavaron@univ-st-etienne.fr) et Stéphane GOUGELMANN (✉ stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr).

Inscrit dans le champ des études culturelles, ce programme souhaite appliquer les méthodes et outils de la critique textuelle et littéraire à l'analyse des dynamiques sociales, politiques et historiques, autour de trois domaines particulièrement porteurs :

- a) les **études postcoloniales et l'écocritique**, appliquées notamment aux littératures francophones ;
- b) les **études de genre**, dans une remise en question de la constitution genrée du canon et des représentations des sexes et des sexualités ;
- c) l'**étude des constructions sociales, historiques et politiques**, notamment dans la France révolutionnaire et postrévolutionnaire.

Master « Métiers de la rédaction et de la traduction » avec un bon niveau en langue

Une orientation vers le master « Métiers de la Rédaction et de la Traduction » est également possible. Pour toute information, contactez : Stavroula Kefallonitis (✉ stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr) et Franck Martin (✉ franck.martin@univ-st-etienne.fr)

Voir les pages du master MRT : <http://tinyurl.com/mrtujm21>

ÉCHANGES INTERNATIONAUX (Thibaut Radomme)

I. Europe : « Erasmus + »

Le programme « Erasmus + » est le principal programme d'action de l'Union Européenne pour la coopération transnationale en matière d'enseignement supérieur. Les étudiant·e·s sont évidemment libres d'entreprendre une démarche individuelle auprès d'une université étrangère de leur choix mais la participation à ce programme présente deux avantages :

- l'exonération des frais d'inscription dans les universités d'accueil, souvent beaucoup plus élevés qu'en France (paiement des droits à l'Université Jean Monnet)
- la validation des notes au retour par la faculté d'origine.

Le départ est possible du niveau bac + 3 à bac + 5. Autrement dit, les étudiant·e·s peuvent préparer la licence (semestres 5 et 6) ou le master dans une université étrangère. L'étudiant·e est accueilli·e par le département de français de l'université étrangère, ce qui facilite les premiers contacts.

Différentes bourses sont proposées par :

- la région Auvergne-Rhône-Alpes, à condition d'avoir passé les deux années précédant la candidature dans un établissement d'enseignement supérieur rhône-alpin.
- la Commission européenne, sur critères sociaux.
- le Conseil Départemental de la Loire, si les parents de l'étudiant·e résident dans la Loire.

Postes pour l'année 2021-2022

PAYS	UNIVERSITÉ	POSTES	LANGUES (enseignement)
1. Allemagne	Mayence	1	Allemand, français
2. Autriche	Vienne	1	Allemand, français
3. Belgique	Gand	1	Néerlandais, français, anglais
4. Espagne	Grenade	2	Espagnol, français
5. Grèce	Athènes	1	Grec, français
6. Irlande	Maynooth	3	Anglais, français
7. Italie	Gênes (avec LEA)	3	Italien, français
	Naples	2	
8. Lettonie	Riga	1	Letton, russe, français, anglais
9. Malte	Msida/ La Valette	1	Anglais, français, italien
10. Pologne	Katowice	1	Polonais, français, anglais
	Varsovie	1	
11. Rép. Tchèque	Brno	1	Tchèque, français, anglais
12. Roumanie	Bacau	1	Roumain, français
13. Turquie	Ankara	1	Turc, français, anglais

Le projet d'université européenne Arqus peut permettre des mobilités vers les universités de Bergen (Norvège) <https://www.uib.no/en>, de Graz (Autriche) <https://www.uni-graz.at/en/>, de Grenade (accord déjà existant), Leipzig (Allemagne) <https://www.uni-leipzig.de/en/>, de Minho (Portugal) <https://www.uminho.pt/pt>, de Padoue (Italie), <https://www.unipd.it/en/>, de Vilnius (Lituanie) <https://www.vu.lt/en/> et Wroclaw (Pologne), <https://uni.wroc.pl/>.

Plus d'informations : <https://www.arqus-alliance.eu/>

II. Amérique du Nord :

Des échanges sont également possibles avec le Québec (BCI/CREPUQ, universités francophones ou anglophones), l'Ontario (universités anglophones) et les États-Unis (ISEP). L'Université Jean Monnet ne dispose que d'un nombre limité de postes, ouverts à toutes les composantes (ALL, SHS, ...). Les universités nord-américaines sont très sélectives en raison du grand nombre de demandes qu'elles reçoivent.

Un bon dossier universitaire est exigé (mention AB minimum les deux années précédant le départ), une bonne connaissance de l'anglais pour les universités anglophones du Canada et le TOEFL (*Test of English as a*

Foreign Language) pour les États-Unis. Ces échanges bénéficient du même système de bourses qu'Erasmus (sauf celle de la Communauté européenne). Le départ aux États-Unis demande cependant des fonds personnels assez importants.

Une réunion d'information sera organisée en **novembre**.

Règlement Intérieur du Département de Lettres
UFR ALL
Université Jean Monnet, Saint-Étienne

Article 1^{er} : Département

Le Département de Lettres est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.

Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.

Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants des 7^e, 8^e, 9^e et 10^e sections du CNU qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

Article 2 : Direction du département

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.

La Directrice ou le Directeur est élu.e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu.e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

Article 3 : Conseil du Département

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent.es ou représenté.es.

Le Conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un.e de ses membres sont présent.es ou représenté.es.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un.e des membres présent.es le demande.

Un.e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un.e autre membre, mais nul.le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou du Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout.e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'elle ou il souhaite voir débattue.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.e.s / étudiant.e.s. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.

Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué·e·s étudiant·e·s, élu·es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé·e·s si nécessaire par leurs suppléant·e·s élu·e·s également.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant·es ou intervenant·es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.

- Elle ou il est consulté·e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.

- Elle ou il peut être consulté·e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant.es (salons, forums, etc.).

- Elle ou il propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :

- les modalités de contrôle de connaissances
- la création de nouveaux enseignements
- le contenu du livret pédagogique de l'étudiant·e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.

- Elle ou il propose en concertation avec le ou la responsable du master,

- la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignant.es référent.es, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul.es enseignantes et enseignants.

- l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
- une version des emplois du temps par année d'études et semestres.
- la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licences et de masters.

Conformément aux statuts de l'UFR,

- La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.es de mission (article 6).

- La Directrice ou le Directeur est invité·e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).

Article 6 : Modifications

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 14 mars 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 14 avril 2017.



Maison de l'Université

04.77.42.17.00

<http://www.univ-st-etienne.fr>

Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

CAP AVENIR

capavenir@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 16

Statistiques et enquêtes : Parcours d'études, taux de réussite.

Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)

ove@univ-st-etienne.fr

04 77 42 18 04

Santé, logement et vie quotidienne

Santé et Médecine Préventive Universitaire

04 69 66 11 00

Soutien psychologique

04 69 66 11 05

Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous

Diététicienne

04 69 66 11 05

Les mercredis matin sur Rendez-vous

Assistante Sociale des Étudiants

04 69 66 11 03

Accompagnement handicap et vie étudiantes

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques

04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations

04 77 42 17 23

Activités sportives

SUAPS

suaps@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 96



Une traduction des diplômes de licence en termes de compétences professionnelles est disponible dans le guide compétences licences qui se trouve en ligne sur le site de l'université :

☞ <http://capavenir.univ-st-etienne.fr/ove> >> rubrique « insertion professionnelle » >> sous-rubrique « relations université entreprises » >> Guide des compétences.

Voir aussi le *Guide des stages* : <http://guide-stages.univ-st-etienne.fr/>



BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

LE RÉSEAU

La bibliothèque universitaire (BU) Tréfilerie fait partie du réseau des bibliothèques d'enseignement supérieur stéphanoises.

Le catalogue **BRISE-ES** (<https://catalogue-brisees.univ-st-etienne.fr>) permet de rechercher des documents dans tous ces établissements. Il est accessible à partir du [site internet des BU](#).

L'inscription à la bibliothèque permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau, ainsi que dans les bibliothèques municipales de Saint-Étienne.

LES HORAIRES ET CONTACTS

1, rue Tréfilerie 42023 Saint-Étienne cedex 2

Tél : 04-77-42-16-98

✉ bu.trefilerie@univ-st-etienne.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00

Le samedi de 9h00 à 18h30

(Pour les horaires particuliers consulter le site web)

Nous suivre :

 <https://www.facebook.com/bibliotheques.ujm>

 <https://twitter.com/BUSaintEtienne>

 https://www.youtube.com/channel/UCIUdvKhAL8x1Ml-_zPae0gg

 <https://www.instagram.com/bu.ujm/>

LES SERVICES

La BU est équipée d'un accès WIFI ou filaire à internet

Votre inscription à la BU, sur simple présentation de votre carte multi-services, vous donne droit à un ensemble de services :

- Emprunts de documents (ouvrages, DVD, revues)
- Prêts sur place de câbles réseau, de casques et d'ordinateurs portables
- Emprunts d'ordinateurs portables à domicile
- Accès aux services du catalogue : demandes d'ouvrages en magasin, réservation et demande d'achat de documents
- Réservation de salles de travail en groupe via l'application [Affluences](#)
<https://reservation.affluences.com>
- Photocopies et impressions (achat d'une carte COREP obligatoire)

LES ESPACES

La bibliothèque est divisée en quatre pôles disciplinaires :

- Sciences humaines et sociales : rez-de-chaussée,
- Droit et sciences politiques : 1^{er} étage,
- Arts lettres langues : 1^{er} étage,
- Musiques et images : 1^{er} étage.

Chaque pôle propose des ouvrages, périodiques et autres documents en libre-accès. Vous y trouverez également des tables pour le travail individuel et des salles de travail en groupe réservables (à l'exception du pôle musiques et images). Dans chacun de ces quatre espaces, une personne est disponible pour vous aider dans vos recherches.

Au rez-de-chaussée, le kiosque, est une salle dédiée à la lecture de la presse.

Dans l'atrium (1^{er} étage) la bibliothèque vous propose, tout au long de l'année, de nombreuses expositions et animations.

Suivez [l'actualité culturelle](#) de la bibliothèque depuis le site web (<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/suivre-l-actu/l-agenda-culturel.html>)

LA DOCUMENTATION

Outre la documentation papier, la BU vous donne accès à de la documentation en ligne disponible depuis chez vous 24h/24 et 7j/7. Il s'agit de bases de données, ouvrages ou revues.

Pour plus d'information sur les ressources disponibles dans votre discipline consultez

le site web des BU et cliquez



sur

En cas de problème d'accès à la documentation numérique contactez bu.numerique@univ-st-etienne.fr

ÉTUDIANTS EN PREMIÈRE ANNÉE

Lors de votre premier semestre, vous suivrez un cours en ligne de recherche documentaire. Ce cours sera l'occasion de répondre à vos questions.

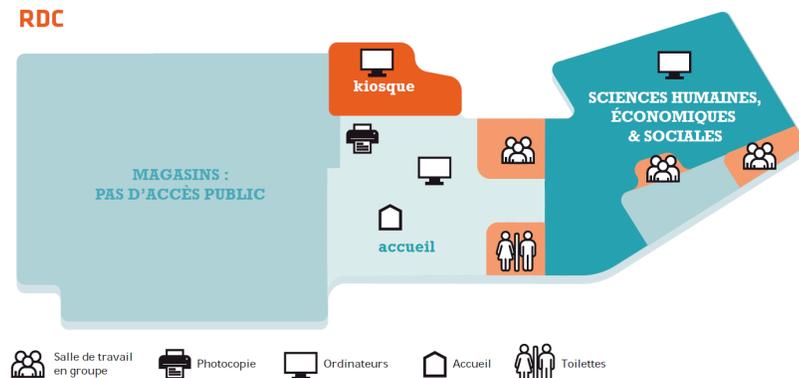
ETUDIANTS EN MASTER DOCTORATS

A partir du Master, tout·e étudiant·e peut prendre contact avec le service « **Point info doc** ». Ce service personnalisé s'adresse aux étudiant·e·s de 2^{ème} et 3^{ème} cycle. Pour plus d'information contactez bu.infodoc@univ-st-etienne.fr

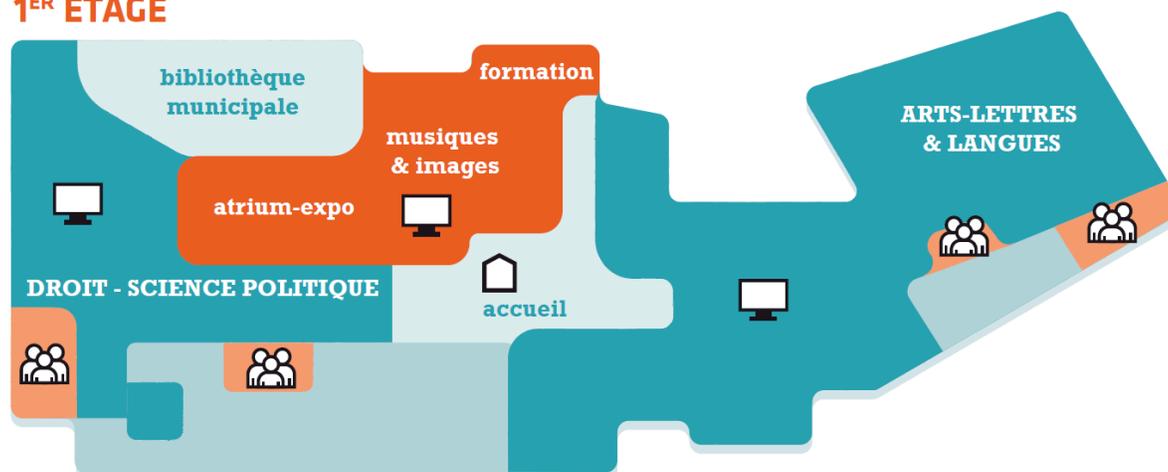
PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES (PEB)

Ce service permet d'emprunter des documents dans d'autres bibliothèques. Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme Pauline Grebert (pauline.grebert@univ-st-etienne.fr), bureau situé en secteur Droit.

RDC



1^{ER} ÉTAGE



LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S



ANNUAIRE Udl

MON ESPACE NUMÉRIQUE

Bienvenue Yo



Communiquer

Outils
pédagogiques

Services
administratifs

Bibliothèques

Assistance

Documents
administratifs

:: www.univ-st-etienne.fr/myujm

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



Pour les nouveaux étudiant-e-s : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous-tes les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences,

des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI  (réseau UJM-SF) . Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

:<https://documentation.univ-st-etienne.fr>

:<http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE SAINT-ÉTIENNE



Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...

Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne () ou télécharger le catalogue :

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

 04.77.42.16.52

 puse@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Heures d'ouverture au public : 9h-16h30 du lundi au vendredi (plus de précisions sur le site).

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.

